



ANNUEL REGLEMENTS MAITRES 2026



SOMMAIRE

Annuel règlement Maîtres	1
Sommaire	2
Préambule et nouveautés 2026	3
Dispositions générales Maîtres	5
Circuit fédéral Maîtres	8
Championnat de France des relais Maîtres	10
Championnat de France N2 hiver des Maîtres	12
Championnat de France hiver N1 Open des Maîtres	16
Championnat de France Interclubs des Maîtres	20
Championnat de France été N2 des Maîtres	24
Championnat de France été Open des Maîtres	28
Table de conversion PB/GB	32
Championnat de France été Open eau libre des Maîtres	33
Classement National des Clubs Maîtres	34
Natation Artistique	36
Plongeon	43

PREAMBULE ET NOUVEAUTES 2026

Conformément à nos engagements, nous avons effectué quelques modifications importantes de la natation Maîtres au changement d'olympiade. Une stabilité est garantie (dans la mesure du possible) pour 2025-2028.

Compétitions Maîtres (en général) :

- ⇒ Réactualisation de tous les coefficients (Hommes, Dames et Mixtes) pour l'année 2026 en calculant à partir de **l'ATR10 national**. Tous les coefficients sont plafonnés à **1350** points le record d'Europe (1400 points en 2025).
- ⇒ De nouvelles grilles N1 seront mises en place dans le but de limiter la participation à environ 1250 nageurs.
- ⇒ Mise en place de temps de qualification pour le 50NL C13, et pour toutes les épreuves C14 et +.
- ⇒ Instauration d'une pénalité (voir règlement financier 2025-2026) lorsqu'un Live en Direct d'une compétition nationale organisée par une structure régionale, ou départementale sera non-opérationnel du début à la fin d'une réunion.
- ⇒ Fin de la possibilité de se qualifier avec des temps de passage. Une qualification ne pourra être obtenue que pour une épreuve complète réellement nagée.
- ⇒ Instauration d'une pénalité (voir règlement financier 2025-2026) pour Forfait non déclaré.
- ⇒ Rappel : Pour tous les championnats Maîtres, une pénalité (voir règlement financier 2025-2026) sera appliquée pour les clubs n'ayant pas réglé les factures dans les délais impartis (15 jours après la fin de la compétition), à l'instar de ce qui est pratiqué par la Natation Course.
- ⇒ Lors des échauffements de tous nos championnats Maîtres, les plaquettes et les palmes sont strictement interdites.

Championnat de France des relais :

- ⇒ Afin de rééquilibrer la performance par rapport au nombre de relais engagés, le système de calcul des points évolue : le 1^{er} relais de chacune des 9 épreuves (3 types de relais x Dames/Messieurs/Mixtes) double ses points, le 2^e marque ses points, et les troisièmes et plus marquent 10% des points (arrondis au point supérieur.)
- ⇒ Abandon du système consistant à reverser 30%, 15% et 8% des droits d'engagements du championnat de France été N1 des Maîtres.
- ⇒ Maintien du système de web-confrontation sur 5 sites (Ouest, Sud-Ouest, Sud-Est, Nord-Est et Ile de France) choisis par la FFN, parmi les postulants.
- ⇒ Le système de cotation des différents relais se fera avec un coefficient par relais, et non pas avec la moyenne des coefficients des participants (voir les coefficients sur la page des Championnats de France des Relais Maîtres).

Championnat de France Interclubs des Maîtres :

- ⇒ Programme (des 50 et des 100) inversé entre réunion 1 & 2 par rapport à 2025.
- ⇒ Participer à une compétition de qualification régionale, entraîne implicitement l'obligation de déclarer la position quant à la participation au championnat de France interclubs des Maîtres. Il est possible pour chaque équipe de déclarer le désir de participer, ou de décliner cette invitation.
- ⇒ Les clubs qui ne répondront pas sur leur espace extraNat pour leurs équipes 1, 2 ou 3, pendant la période dévolue se verront appliquer une pénalité de type « Forfait non déclaré » (voir règlement financier 2025-2026) **quel que soit leur classement à l'issue des qualifications régionales (y compris pour les équipes classées à la 400^e place et après)**.
- ⇒ Le Forfait déclaré pendant la période d'engagement aux finales sera facturé (voir règlement financier 2025-2026).
- ⇒ Tout forfait d'une équipe APRES la période d'engagement, ainsi qu'un non-engagement alors qu'une déclaration de participation a été effectuée préalablement sera facturé (voir règlement financier 2025-2026)
- ⇒ En cas de non déplacement d'une équipe à la finale, malgré un engagement aux finales, le club sera facturé. En cas de récidive dans les 4 ans, le club sera facturé (voir règlement financier 2025-2026).

Championnat de France eau libre des Maîtres :

- ⇒ Ce championnat se déroulera pendant les championnats de France eau libre élite, comme en 2025.

Championnat de France hiver/été N1 Open des Maîtres :

- ⇒ Comme prévu, poursuite du changement du programme : inversion des nages pap/dos/brasse, et décalage des relais (celui du jeudi passe le vendredi.... etc.). Concernant les épreuves de Nage Libre, en année impaire le 100NL sera programmé le dimanche (en année paire ce sera le 50NL) et les 800/1500 en début d'AM du week-end, plutôt que les matins des jeudi et vendredi.
- ⇒ Poursuite de l'adaptation des grilles de qualification N1 pour limiter la participation aux championnats N1 à 1250/1300 nageuses et nageurs et éviter qu'une épreuve (hors 400m et plus) ne dure plus d'une heure.
- ⇒ Les engagements manuels qui auraient pu être réalisés automatiquement via extraNat lors de la période de saisie des engagements seront désormais avec un complément (voir règlement financier 2025-2026) par épreuve individuelle ou relais.
- ⇒ Le programme (prévisionnel) de l'année A + 2 (donc **2027**) sera affiché.

Championnat de France hiver/été N2 des Maîtres :

- ⇒ Les grilles N2 ont été modifiées et sont désormais basées sur une exigence de points inscrits en tenant compte du coefficient de rajeunissement.
- ⇒ Les dates des championnats hiver et été N2 sont fixées au moins trois semaines avant les N1 sur un week-end.
- ⇒ Si aucun organisateur ne se manifeste pour l'hiver comme pour l'été, les Championnats N2 ne se dérouleront pas conjointement aux championnats N1, mais seront **annulés**. Ceci dit, nous avons bon espoir de trouver des organisateurs.
- ⇒ Les engagements manuels qui auraient pu être réalisés automatiquement via extraNat lors de la période de saisie des engagements seront désormais facturés avec un complément (voir règlement financier 2025-2026) par épreuve individuelle ou relais.

Circuit Fédéral :

- ⇒ Aucun changement sportif par rapport à 2025.
- ⇒ La date maximum pour demander la labélisation nationale 2026 est fixée au 31 octobre 2025 (le dossier sera disponible en téléchargement mi-septembre).
- ⇒ Possibilité d'envoyer un délégué CCM à tous les meetings du circuit fédéral à la charge de l'organisateur.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES MAITRES

Les catégories Maîtres :

- Les catégories Maîtres fonctionnent en année civile (donc du 1^{er} janvier au 31 décembre). Un nageur est considéré comme nageur Maître l'année de ses 25 ans même s'il ne les a pas encore (exemple : un nageur maître né un 31 décembre de l'année N sera considéré comme un nageur maître né un 1^{er} janvier de la même année N).
- Le tableau des différentes catégories 2026 :

Individuel	Relais
C1 : de 25 à 29 ans né(e) entre 2001 et 1997	R1 : Entre 100 et 119 ans
C2 : de 30 à 34 ans né(e) entre 1996 et 1992	R2 : Entre 120 et 159 ans
C3 : de 35 à 39 ans né(e) entre 1991 et 1987	R3 : Entre 160 et 199 ans
C4 : de 40 à 44 ans né(e) entre 1986 et 1982	R4 : Entre 200 et 239 ans
C5 : de 45 à 49 ans né(e) entre 1981 et 1977	R5 : Entre 240 et 279 ans
C6 : de 50 à 54 ans né(e) entre 1976 et 1972	R6 : Entre 280 et 319 ans
C7 : de 55 à 59 ans né(e) entre 1971 et 1967	R7 : Entre 320 et 359 ans
C8 : de 60 à 64 ans né(e) entre 1966 et 1962	R8 : 360 ans et plus
C9 : de 65 à 69 ans né(e) entre 1961 et 1957	
C10 : de 70 à 74 ans né(e) entre 1956 et 1952	
C11 : de 75 à 79 ans né(e) entre 1951 et 1947	
C12 : de 80 à 84 ans né(e) entre 1946 et 1942	
C13 : de 85 à 89 ans né(e) entre 1941 et 1937	
C14 : de 90 à 94 ans né(e) entre 1936 et 1932	
C15 : plus de 95 ans né(e) avant 1931	

Qualification des nageurs C1 aux championnats de France été/hiver :

- Pour se qualifier aux championnats de France et aux N2, un nageur C1 (de 25 à 29 ans) pourra utiliser ses performances réalisées en natation course présentes dans la base, le tout dans le respect des dates retenues pour une éventuelle qualification (en général, l'année en cours et les deux années précédentes).

Généralités sur les compétitions maîtres :

- Pour être acceptée dans la base, une compétition exclusivement maître devra réunir au moins cinq nageurs d'au moins deux clubs différents et comporter au moins vingt performances valides et une période d'engagement spécifique ouverte sur extraNat.
- Les compétitions sous le format FFNex ne seront pas prises en compte, sauf bien entendu dans les cas spécifiques prévus comme une course de remplaçants aux interclubs par exemple.
- La mixité des séries est autorisée pour toutes les compétitions Maîtres sauf pour les championnats de France individuels. Cette possibilité est laissée au libre choix de l'organisateur. Afin d'éviter qu'un nageur soit seul dans une série, une mixité aux championnats de France peut être envisagée, à condition qu'une ligne vide puisse séparer les dames des messieurs.

Résultats et records :

• En individuel :

- ⇒ Les résultats réalisés lors de compétitions à l'étranger peuvent être intégrés dans la base fédérale, lorsque ces compétitions apparaissent au calendrier de l'EA ou de la WA. (même règle que pour la Natation Course)
- ⇒ Les nageurs C0 ne sont plus autorisés à participer aux compétitions Maîtres
- ⇒ Pour valider un record de France, d'Europe ou du monde, c'est l'âge à la date du 31 décembre de l'année en cours qui fait foi.
- ⇒ Lorsque le chronométrage automatique n'est pas disponible, il conviendra de prévenir l'organisateur d'une tentative de record de France. L'homologation ne pourra être validée qu'en cas de présence de trois chronométreurs en manuel, ou trois temps de poire en semi-automatique.
- ⇒ Un temps de passage ne pourra jamais constituer une performance retenue dans la base ou un record. Seul le premier relayeur aura sa performance inscrite dans la base pour la totalité de la distance parcourue. (200NL pour le start du relais 4x200NL par exemple).

• En relais :

- ⇒ Le temps du premier relayeur au départ d'un relais mixte pourra faire l'objet d'un record de France, d'un record d'Europe et d'un record du monde.
- ⇒ Le temps réalisé par un relais au départ d'un autre relais, comme un 4 x 50 NL mixte au départ d'un 10 x 50 NL mixte, ne pourra faire l'objet d'un record.
- ⇒ Pour valider un record d'Europe ou du monde en relais, les nageurs devront tous avoir la même nationalité.

Modalités d'engagements communes aux différentes compétitions nationales :

- Une période d'engagements (généralement du lundi 0h00 au lundi précédent la compétition) est fixée, via la gestion des engagements extraNat.fr. Les droits d'engagements devront être réglés par carte bancaire via le site sécurisé extraNat.fr, au maximum quinze jours après la fin de la compétition. En cas de non-paiement dans les délais impartis, une pénalité de 105€ sera réclamée.
- La publication de la liste des engagés sur le site internet FFN (www.liveffn.com) interviendra le jour suivant la clôture des engagements (généralement le mardi à 0h01).
- La publication de la liste de départ sur le site internet FFN (www.liveffn.com) interviendra à l'issue de la réunion technique (généralement le veille du début de la compétition).
- Aucun engagement supplémentaire ne sera effectué manuellement après la clôture de la période via extraNat.fr, sauf dérogation tout à fait exceptionnelle validée par le CCM (et donnant lieu à une pénalité de 60€ par épreuve individuelle).
 - **En N1**, pour respecter l'antériorité des décisions, aucune dérogation ne sera accordée à un nageur **non-inscrit** dans les délais impartis. Il sera néanmoins possible de **rajouter** des épreuves si la demande est effectuée avant la fin de la réunion technique. Tout changement d'épreuve sera refusé.
 - **En N2**, les engagements d'un nageur non-inscrit dans les délais impartis seront possibles (avec une majoration). Il sera également possible de rajouter des épreuves si la demande est effectuée avant la fin de la réunion technique. Tout changement d'épreuve sera refusé.
- Toutes les réclamations, toutes les demandes de dérogations devront être déposées par un responsable ou un entraîneur du club par mail à maitres@ffnatation.fr
- Les courriels adressés par les nageurs eux-mêmes ne seront pas traités.

Les coefficients de rajeunissement :

Pour permettre la comparaison de performance entre générations, un système complexe de coefficients a été instauré, sur la base des moyennes du top10 mondial pour chaque épreuve. Une refonte des coefficients a été effectuée pour 2025, sur la base des ATR Français, afin d'actualiser au plus proche nos particularités nationales, et ainsi pouvoir dans le futur réaliser un système dynamique qui évoluera chaque année, et permettre l'établissement aisément de grilles de qualification « aux points » dès 2027.

Dames:	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7	C8	C9	C10	C11	C12	C13	C14	C15	C16
50NL	1,000	1,028	1,042	1,048	1,063	1,075	1,122	1,151	1,205	1,329	1,415	1,542	1,545	1,859	2,927	3,387
100NL	1,000	1,021	1,041	1,046	1,070	1,097	1,156	1,179	1,256	1,382	1,457	1,581	1,659	1,951	3,270	4,122
200NL	1,000	1,025	1,029	1,053	1,073	1,120	1,144	1,214	1,307	1,387	1,523	1,561	1,656	2,014	3,232	3,987
400NL	1,000	1,004	1,035	1,051	1,066	1,095	1,130	1,207	1,303	1,358	1,505	1,609	1,700	2,153	3,701	4,020
800NL	1,000	1,019	1,043	1,047	1,072	1,092	1,124	1,212	1,306	1,355	1,515	1,528	1,854	2,141	2,821	4,161
1500NL	1,000	1,001	1,002	1,019	1,033	1,048	1,112	1,213	1,286	1,336	1,484	1,588	1,728	2,077	3,133	4,447
50dos	1,000	1,017	1,034	1,041	1,084	1,132	1,176	1,223	1,326	1,378	1,497	1,606	1,763	2,313	2,882	4,952
100dos	1,000	1,023	1,026	1,042	1,089	1,141	1,164	1,256	1,350	1,409	1,527	1,572	1,691	2,078	2,893	3,408
200dos	1,000	1,035	1,036	1,062	1,106	1,143	1,151	1,240	1,352	1,474	1,591	1,771	1,817	2,406	3,334	3,313
50bra	1,000	1,006	1,025	1,053	1,089	1,118	1,154	1,208	1,277	1,383	1,490	1,550	1,712	1,916	3,700	4,800
100bra	1,000	1,002	1,026	1,061	1,085	1,118	1,170	1,227	1,329	1,434	1,494	1,542	1,764	1,956	3,625	5,248
200bra	1,000	1,002	1,029	1,064	1,093	1,133	1,172	1,232	1,319	1,435	1,517	1,639	1,806	1,997	3,507	5,115
50pap	1,000	1,025	1,053	1,053	1,104	1,130	1,160	1,210	1,300	1,391	1,470	1,595	1,973	3,644	5,769	6,000
100pap	1,000	1,025	1,043	1,073	1,127	1,156	1,169	1,239	1,323	1,452	1,556	1,965	2,096	3,473	6,000	6,500
200pap	1,000	1,032	1,059	1,079	1,135	1,168	1,202	1,271	1,388	1,622	1,865	2,521	2,830	3,261	6,800	7,000
104N	1,000	1,004	1,022	1,041	1,094	1,124	1,180	1,212	1,293	1,381	1,467	1,697	1,772	2,144	3,834	4,760
204N	1,000	1,002	1,034	1,062	1,105	1,141	1,189	1,248	1,349	1,485	1,616	1,737	1,843	2,850	4,131	5,500
404N	1,000	1,003	1,039	1,053	1,095	1,131	1,198	1,264	1,381	1,500	1,671	1,792	2,750	2,850	5,000	6,000

Messieurs:	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7	C8	C9	C10	C11	C12	C13	C14	C15	C16
50NL	1,000	1,009	1,041	1,053	1,068	1,093	1,136	1,166	1,216	1,300	1,365	1,426	1,493	2,000	2,523	3,936
100NL	1,000	1,015	1,044	1,064	1,067	1,084	1,126	1,165	1,245	1,345	1,416	1,533	1,572	2,004	2,651	3,861
200NL	1,000	1,013	1,032	1,055	1,060	1,092	1,127	1,182	1,260	1,381	1,472	1,575	1,671	1,974	3,024	3,687
400NL	1,000	1,005	1,024	1,045	1,061	1,083	1,134	1,181	1,255	1,376	1,541	1,596	1,746	2,111	3,272	2,573
800NL	1,000	1,001	1,003	1,032	1,047	1,063	1,111	1,157	1,223	1,346	1,512	1,611	1,816	2,376	3,222	2,466
1500NL	1,000	1,001	1,003	1,024	1,037	1,071	1,106	1,173	1,243	1,369	1,528	1,646	1,797	2,430	2,308	2,423
50dos	1,000	1,013	1,042	1,069	1,069	1,113	1,158	1,207	1,244	1,351	1,490	1,606	1,820	2,121	2,728	5,283
100dos	1,000	1,007	1,039	1,068	1,090	1,121	1,181	1,246	1,293	1,403	1,525	1,581	1,922	2,243	2,842	4,124
200dos	1,000	1,019	1,046	1,068	1,093	1,121	1,184	1,240	1,307	1,425	1,560	1,593	1,985	2,315	3,572	2,606
50bra	1,000	1,011	1,029	1,047	1,062	1,079	1,110	1,131	1,232	1,342	1,397	1,607	1,712	1,964	2,913	3,556
100bra	1,000	1,018	1,037	1,059	1,069	1,086	1,086	1,116	1,283	1,392	1,466	1,638	1,736	1,971	3,604	4,000
200bra	1,000	1,012	1,026	1,045	1,067	1,095	1,123	1,152	1,288	1,410	1,521	1,707	1,853	2,055	3,531	4,500
50pap	1,000	1,002	1,023	1,043	1,069	1,084	1,136	1,166	1,225	1,351	1,426	1,514	1,771	2,332	5,675	6,000
100pap	1,000	1,013	1,025	1,056	1,070	1,093	1,149	1,190	1,238	1,397	1,538	1,690	2,162	2,777	6,675	7,000
200pap	1,000	1,016	1,031	1,049	1,088	1,104	1,189	1,210	1,249	1,521	1,669	1,837	2,162	3,619	5,636	8,000
104N	1,000	1,015	1,031	1,055	1,068	1,080	1,143	1,174	1,239	1,384	1,500	1,658	1,777	2,131	4,962	5,000
204N	1,000	1,033	1,044	1,070	1,072	1,087	1,154	1,198	1,310	1,407	1,550	1,736	1,971	2,217	5,324	5,500
404N	1,000	1,019	1,031	1,041	1,067	1,075	1,152	1,217	1,308	1,400	1,588	1,802	1,973	3,177	4,777	6,000

XIV^e CIRCUIT FEDERAL

Préambule :

Le circuit fédéral des Maîtres est une compétition qui a pour but de prendre en compte certains meetings obligatoirement avec le label « national » et d'organiser un calendrier autour des dates et des programmes proposés afin de fédérer l'activité autour d'une pratique compétitive.

Des classements nationaux récompensent chaque année les meilleurs nageurs et les équipes les plus méritantes. Les récompenses sont remises lors des championnats d'hiver des Maîtres de l'année suivante.

Objectif :

Promouvoir l'activité des Maîtres et dynamiser cette population en renforçant les échanges et les rencontres.

Conditions d'accès :

Réservé aux nageuses et nageurs maîtres à partir de la catégorie C1 (plus de 25 ans) titulaire d'une licence compétiteur FFN.

Nombre de compétitions – Contenu du programme – Modalités :

Le programme des épreuves est laissé libre à chaque organisateur mais il doit se rapprocher le plus possible d'un programme complet. Un meeting annulé pourra être reprogrammé exceptionnellement sur demande auprès du CCM. Les clubs auront jusqu'au 31 octobre 2025 pour déclarer leurs meetings de 2026. (Le dossier sera disponible en téléchargement début septembre).

Jury :

Constitué par l'organisateur selon les Règles FFN. Un délégué du CCM pourra être envoyé sur chaque meetings.

Classements spécifiques à la compétition :

Le classement complet intègre 17 épreuves (50, 100 et 200 de chaque spécialité + 400NL, 800NL, 1500NL, 200 4N et 400 4N).

Deux types de classement sont proposés :

Un classement club :

Pour chaque compétition du circuit, les deux meilleures performances individuelles aux points à la table de cotation FFN seront comptabilisées pour chaque nageur engagé. Les performances réalisées en petit bassin seront converties en équivalence grand bassin, en appliquant deux fois la table de conversion (Voir dispositions générales Maîtres).

Un maximum de trente nageurs par club et par compétition sera comptabilisé.

Des classements individuels :

Pour chaque étape, seuls les points des cinq meilleures courses seront retenus. Ex : un nageur nageant six épreuves lors d'une compétition ne pourra pas bénéficier de sa moins bonne performance aux points, dans tous les cas y compris celui où il n'améliore aucune performance sur les cinq épreuves retenues.

La meilleure performance de chaque épreuve sera retenue pour le classement de chacun des circuits. Chaque participant à une épreuve du circuit se verra attribuer un nombre de points correspondants à sa performance et à son âge. Les améliorations d'une performance seront prises en compte.

Les temps réalisés en bassin de 25m seront convertis en temps grand bassin en appliquant deux fois la table de conversion (décrite précisément en page 32).

Le classement final correspondra au cumul de points obtenus par ce nageur.

Classement des individus Complet : les 17 épreuves (toutes sauf le 100 4N).

Classement des individus Sprint : 8 épreuves => 50 et 100 dans chaque nage.

Classement des individus Fond : 7 épreuves => 200 pap, dos, brasse + 400 NL, 800NL, 1500 NL, et 400 4N.

Pour pouvoir figurer dans les classements individuels, chaque nageur devra participer à cinq étapes au minimum inscrites sur le calendrier avec au moins deux championnats régionaux ou nationaux et au moins trois meetings labélisés, supports du circuit fédéral. Le CCM pourra réduire ce nombre en fonction de la situation sanitaire et du nombre de compétitions annulées.

Pour valider une étape, chaque nageur devra participer à au moins une épreuve inscrite au programme du classement concerné. (Exemple un nageur inscrit à un meeting au 1500NL et au 200 pap ne validera pas cette étape pour le classement des individus Sprint => il lui faudra donc nager lors d'au moins trois autres meetings pour apparaître dans ce classement)

Récompenses :

La Fédération Française de Natation et ses partenaires récompenseront les lauréats individuels et les meilleures équipes lors de la finale des championnats de France hiver de la saison suivante.

Circuit Club :

Coupes pour les trois premières équipes au nombre de points marqués.

Circuit individuel Complet :

Des récompenses seront distribuées pour les premiers de chaque catégorie dames et messieurs.

Circuit individuel Sprint et Circuit individuel Fond :

Des récompenses seront distribuées pour les huit premiers toutes catégories confondues.

V^e Championnat de France de Relais

Lieux :	Gap / Nanterre / Saint Quentin / Toulouse
Date de la compétition :	Du samedi 31 janvier au dimanche 1 ^{er} février 2026
Nombre de réunions :	2 : obligatoirement la R1 le samedi et la R2 le dimanche
Période d'engagement :	Du lundi 19 janvier au lundi 26 janvier 2026

Préambule :

Afin de permettre la participation des maîtres à des épreuves absentes des championnats de France, la FFN a créé une compétition spécifique aux relais rarement disputés (4x100 et 4x200).

Ce championnat sera disputé sur 5 sites (Ouest, Sud-Ouest, Sud-Est, Nord-Est et Ile de France) choisis par la FFN, parmi les postulants.

Un système de « Web Challenge » est mis en place pour proposer un classement unique.

Cette journée sera une date protégée. Toute compétition Maîtres se déroulant sur ces dates pourra être invalidée par le CCM.

Les structures souhaitant organiser ce championnat doivent adresser leur demande conjointement à la COF (magali.tapret@ffnatation.fr) et au Cercle de Compétences Maîtres (maîtres@ffnatation.fr), au plus tard le **vendredi 31 octobre 2025**, sous couvert de leur Ligue (un seul lieu préconisé par Interrégion). Les clubs devront concourir dans leur interrégion. Une dérogation pourra cependant être accordée par le président du Cercle de Compétence Maîtres.

Conditions d'accès :

Réservé aux nageuses et nageurs maîtres à partir de la catégorie C1 (plus de 25 ans) titulaire d'une licence compétiteur FFN.

Contenu du programme :

- 4 x 100 NL dames, messieurs et mixtes
- 4 x 200 NL dames, messieurs et mixtes
- 4 x 100 4N dames, messieurs et mixtes (1 nageur par distance – Dos/Brasse/Papillon/Crawl)

Pas de grille de qualification

Engagements libres :

Un seul relais par club et par catégorie. Relais mixtes : 2 dames et 2 messieurs

Les nageurs ont la possibilité de s'engager sur 6 relais maximum (interdiction de nager le même relais dans deux catégories différentes. Exemple : je fais le 4 x 100NL dames en R1, je ne peux pas faire le 4 x 100NL dames en R2.).

Coefficients :

- ⇒ Le changement de calcul des coefficients des relais (voir ci-dessous) aura lieu pour 2026.
- ⇒ Précédemment, les coefficients Maîtres du championnat de France des relais étaient identique pour chaque catégorie d'âge de relais (donc sur 39 années). Désormais, ce sera chaque participant qui apportera son coefficient (donc sur 4 ans), et la moyenne des 4 coefficients sera appliquée au temps final, pour déterminer le nombre de points marqués.
- ⇒ Les dames participantes aux relais mixtes auront un coefficient spécial (voir page 11) pour rapporter leur performance à celles d'un homme C1, et bien évidemment le temps corrigé de la moyenne des coefficients sera rapporté à la grille de points du relais Messieurs correspondant.

Programme sur 2 journées / 2 réunions :

Obligation pour tous les sites de respecter le programme ci-dessous : 2 réunions sur ces deux jours.

Samedi 31 janvier 2026		Dimanche 1er février 2026	
1	4 x 100 4N mixte	5	4 x 100 4N dames
Pause 15 minutes		Pause 15 minutes	
2	4 x 100 NL messieurs	6	4 x 100 4N messieurs
3	4 x 100 NL dames	7	4 x 200 NL dames
Pause de 15 minutes		Pause 15 minutes	
4	4 x 200 NL mixte	8	4 x 200 NL messieurs
		Pause 15 minutes	
		9	4 x 100 NL mixte

Classement :

- Afin de rééquilibrer la performance par rapport au nombre, le système de calcul des points évolue : le 1^{er} relais de chacune des 9 épreuves (3 types de relais x Dames/Messieurs/Mixtes) double ses points, le 2^e marque ses points, et les troisièmes et plus marquent 10% des points (arrondis au point supérieur).
- Un exemple => Au 4x100NL Dames, un club engage un relais R2 (marquant 1200 points) un relais R3 (avec un résultat à 1250 points), et un relais R4 (1000 points). En 2025 il aurait marqué 3450 points (addition des points des trois relais), il marquera 3800 points en 2026 (1250x2 + 1200x1 + 1000x0,1).
- Le classement se fera comme pour les qualifications régionales interclubs : le premier club au classement des points des relais ainsi calculés, marquera 1500 points, le deuxième club marquera 1490 points, etc. Ces points seront intégrés au CNCM.
- Coupes pour les trois clubs ayant marqué le plus de points au total (Dames + Hommes + Mixtes).
- Médailles aux trois relais (Dames, Hommes et Mixtes) ayant marqué le plus de points à la table de cotation.
- Les récompenses seront remises aux championnats de France hiver des Maîtres (avec celles du circuit fédéral).

Grille des coefficients Dames « relais » :

Dames Relais:	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7	C8	C9	C10	C11	C12	C13	C14	C15	C16
50NL	1,147	1,162	1,188	1,213	1,226	1,242	1,284	1,342	1,390	1,498	1,617	1,759	2,002	2,430	3,358	3,885
100NL	1,129	1,154	1,185	1,198	1,214	1,243	1,282	1,337	1,401	1,508	1,649	1,831	2,068	2,527	3,692	4,655
200NL	1,122	1,146	1,157	1,177	1,200	1,222	1,255	1,308	1,400	1,495	1,675	1,824	2,023	2,509	3,626	4,473
400NL	1,104	1,108	1,127	1,135	1,160	1,183	1,217	1,274	1,348	1,460	1,656	1,803	1,994	2,525	4,085	4,437
800NL	1,092	1,093	1,103	1,117	1,134	1,156	1,197	1,245	1,325	1,462	1,608	1,789	1,994	2,586	3,080	4,545
1500NL	1,073	1,082	1,098	1,105	1,125	1,150	1,192	1,244	1,305	1,459	1,621	1,792	2,082	2,768	3,361	4,771
50dos	1,169	1,189	1,207	1,240	1,259	1,290	1,335	1,405	1,488	1,569	1,710	1,885	2,122	2,630	3,370	5,790
100dos	1,156	1,165	1,183	1,211	1,225	1,259	1,322	1,389	1,461	1,558	1,705	1,929	2,129	2,696	3,344	3,939
200dos	1,138	1,145	1,160	1,186	1,202	1,237	1,296	1,351	1,458	1,570	1,714	1,895	2,182	2,634	3,794	3,770
50bra	1,158	1,169	1,184	1,214	1,242	1,280	1,336	1,392	1,495	1,598	1,698	1,823	2,093	2,613	4,284	4,500
100bra	1,165	1,173	1,183	1,204	1,235	1,285	1,343	1,413	1,504	1,623	1,702	1,849	2,154	2,707	4,224	6,116
200bra	1,149	1,163	1,186	1,199	1,239	1,287	1,342	1,413	1,483	1,606	1,698	1,849	2,260	2,821	4,031	5,879
50pap	1,142	1,155	1,186	1,213	1,230	1,250	1,309	1,366	1,452	1,543	1,731	2,064	2,503	3,804	6,589	6,600
100pap	1,141	1,151	1,192	1,220	1,245	1,273	1,324	1,390	1,517	1,647	1,929	2,280	2,988	4,509	6,600	6,700
200pap	1,151	1,176	1,185	1,215	1,240	1,276	1,308	1,427	1,564	1,729	2,025	2,480	2,945	3,754	6,600	6,700
104N	1,163	1,164	1,186	1,211	1,216	1,256	1,316	1,377	1,461	1,540	1,698	1,938	2,251	2,956	4,459	5,535
204N	1,153	1,154	1,173	1,192	1,219	1,256	1,291	1,360	1,459	1,563	1,734	2,015	2,335	3,287	4,765	5,000
404N	1,114	1,115	1,141	1,159	1,202	1,227	1,255	1,335	1,433	1,572	1,729	2,012	2,487	2,975	5,000	5,500

VI^e Championnat de France N2 Hiver

Lieu :	Libourne (Gironde)
Date de la compétition :	samedi 14 & dimanche 15 février 2026
Bassin :	Petit bassin : 25m
Nombre de réunions :	4 sur 2 jours
Date limite de qualification :	dimanche 25 janvier 2026
Liste définitive des qualifiés :	jeudi 29 janvier 2026
Période d'engagement :	Du lundi 2 février 2026 au lundi 9 février 2026
Liste des engagés :	mardi 10 février 2026
Réunion technique :	vendredi 13 février 2026 18h00

Préambule :

- ⇒ Afin de permettre au plus grand nombre de nageuses et nageurs de s'exprimer sur une compétition nationale, la FFN a décidé de créer un championnat de France N2 hiver.
- ⇒ Les championnats hiver N2 pourront être couplés avec des compétitions régionales ou nationales, ou à un meeting national labellisé, mais ne seront plus organisés conjointement aux championnats N1 hiver des Maîtres.
- ⇒ A ce titre les dates du Championnat Maîtres N2 sont des dates protégées. Toute compétition maîtres (hormis celle organisée conjointement au N2) pourra être invalidée par le CCM.

Il convient de noter que les dates des N2 ne sont que prévisionnelles. Suivant les propositions d'organisation reçues, la date pourra évoluer. La date définitive de la compétition sera fixée début novembre (les candidatures seront reçues jusqu'au 31/10/2025) par mail à magali.tapret@ffnatation.fr et maitres@ffnatation.fr

Equipements :

Bassin de 25m homologué, six lignes minimum et un bassin servant à la récupération et à l'échauffement.

Chronométrage électronique : une plaque avec affichage six bandes minimum.

Contenu du programme :

Epreuves individuelles (16 en dames et 16 en messieurs)

50 nage libre, 100 nage libre, 200 nage libre, 400 nage libre, 50 dos, 100 dos, 200 dos, 50 brasse, 100 brasse, 200 brasse, 50 papillon, 100 papillon, 200 papillon, 100 4N, 200 4N et 400 4N. L'entrée du 800NL sera étudiée pour 2027.

Organisation des séries :

Les épreuves individuelles pour les 50, 100 et 200m seront distribuées par catégorie. Pour les 400m, ce sera une distribution au temps d'engagement.

Epreuves de relais (2 en dames, 2 en messieurs et 2 en mixte *) : 4 x 50 NL, 4 x 50 4N

Les quatre nageurs devront OBLIGATOIREMENT être qualifiés à au moins une épreuve individuelle N2, et seront tous de niveau N2.

Les épreuves de relais seront distribuées par catégorie d'âges

* Les relais mixtes comprendront obligatoirement deux hommes et deux femmes.

Comme en Natation Course, la composition des relais lors des engagements en ligne sur extraNat sera obligatoire.

Une seule modification de composition possible sur place. A partir de la 2^e, certificat médical exigé et validation du CCM.

Si celle-ci entraîne un changement de catégorie, le relais pourra concourir mais l'équipe ne sera pas classée (Hors concours).

Tout nageur qui ratera sa série, et ce quelle qu'en soit la raison, ne pourra être réintégré dans une série ultérieure.

Jury :

Un Juge Arbitre et un Starter seront désignés par la FFN. Les autres officiels seront désignés par l'organisateur, en privilégiant les officiels inscrits sur les listes valides pour la saison en cours.

Mode de qualification :

Compétition ouverte aux nageurs de 25 ans et plus, ayant souscrit une licence compétiteur à la Fédération Française de Natation.

Les nageurs pourront s'engager en fonction de la grille de qualification annexée. Les nageurs ne réalisant pas les temps de qualification ne pourront pas concourir.

Les nageurs devront justifier d'un temps réalisé lors de la saison n-2 à la saison en cours (du 01/01/2023 au 25/01/2026), sous réserve que les performances soient bien intégrées sur le serveur fédéral.

Les temps sont des temps tous bassins (25 et 50m).

- Pour les C2 et au-dessus : recherche des performances réalisées uniquement lors des compétitions Maîtres.
- Pour les C1 (et uniquement) : recherche des performances réalisées lors des compétitions Maîtres et NC.

ATTENTION : Qualification effectuée lors des compétitions internationales

Seules les performances réalisées lors des compétitions internationales inscrites aux calendriers de l'Euro Aqua ou de la World Aqua seront intégrées sous forme d'extrait dans la base fédérale et permettront de se qualifier aux championnats de France, sauf celles qui seraient nagées aux mêmes dates que ces dernières. Une dérogation pourra être accordée exceptionnellement par le CCM pour reconnaître une compétition internationale utilisant notre logiciel extraNat Pocket et en présence d'au moins un Juge Arbitre listé FFN.

Les temps intermédiaires **NE SERONT PLUS** pris en compte.

Tous les nageurs qualifiés sur une ou deux épreuves pourront s'engager sur une ou deux courses « bonus » d'une longueur de 200 mètres et moins, afin de pouvoir nager trois épreuves.

Modalités d'engagements :

Le nombre d'engagements individuels par nageur est limité à trois épreuves par jour au maximum, et à cinq pour toute la compétition.

Récompenses :

Ces championnats sont réservés aux nageuses et nageurs de clubs affiliés à la FFN.

Le premier nageur français de chaque épreuve dans chaque catégorie sera déclaré « champion de France N2 ».

Un nageur étranger, licencié dans un club Français, terminant premier d'une épreuve sera déclaré « vainqueur des Championnats N2 ».

Les trois premiers nageurs français de chaque épreuve recevront une médaille. En cas de présence de nageurs étrangers sur le podium, seul le meilleur sera récompensé.

Les trois premiers relais par épreuve et par catégorie seront également récompensés.

Pour être engagé, un relais ne peut pas être composé de plus de deux étrangers, et tous les participants devront être engagés en individuel.

Les relais composés d'au moins un étranger ne pourront prétendre au titre de champion de France N2, mais seront déclarés vainqueurs des championnats de France Open. Dans ce cas, le premier relais qui suit dans le classement et composé uniquement de nationaux sera déclaré champion de France N2.

Programme et horaires :

Les horaires seront adaptés en fonction de la participation à cette compétition. La R1 et la R3 finiront vers 12h15, la R2 et la R4 auront un début des épreuves autour de 14h.

Samedi 14 février 2026	
Réunion 1	
1	100 NL dames
2	100 NL messieurs
3	200 Dos dames
4	200 Dos messieurs
5	100 Papillon dames
6	100 Papillon messieurs
7	400 4N dames
8	400 4N messieurs
9	4 x 50 NL dames
10	4 x 50 NL messieurs
Réunion 2	
11	100 4N dames
12	100 4N messieurs
13	400 NL dames
14	400 NL messieurs
15	50 Dos dames
16	50 Dos messieurs
17	100 Brasse dames
18	100 Brasse messieurs
19	50 Papillon dames
20	50 Papillon messieurs
21	4 x 50 4N mixtes

Dimanche 15 février 2026	
Réunion 3	
22	200 Brasse dames
23	200 Brasse messieurs
24	50 NL dames
25	50 NL messieurs
26	200 Papillon dames
27	200 Papillon messieurs
28	100 Dos dames
29	100 Dos messieurs
30	4 x 50 4N dames
31	4 x 50 4N messieurs
Réunion 4	
32	200 4N dames
33	200 4N messieurs
34	50 Brasse dames
35	50 Brasse messieurs
36	200 NL dames
37	200 NL messieurs
38	4 x 50 NL mixtes

Relais :

Les quatre nageurs devront OBLIGATOIREMENT être qualifiés à au moins une épreuve individuelle N2, et seront tous de niveau N2.

Un relais ne peut pas être engagé s'il est composé de plus de deux nageurs étrangers.

Les trois premiers relais par épreuve et par catégorie seront récompensés.

Seul le meilleur relais avec présence d'étranger(s), licencié(s) à la FFN sera récompensé.

Un relais ne peut pas être engagé s'il est composé de plus de deux nageurs étrangers.

Bonus « Plus » :

Lors de ces championnats d'hiver N2, si un nageur réalise au moins un temps de la grille N1, il pourra nager une (ou des) épreuves « bonus plus » afin de participer à quatre courses individuelles.

Le club (et pas le nageur) devra faire la demande d'engagement pour la 4^e épreuve des championnats de France hiver N1 (non autorisée informatiquement) par courriel à maitres@ffnatation.fr.

Ce « bonus plus » n'est valable que pour les championnats d'hiver de la même année.

Grilles (PB) de qualification N2 :

Pour se qualifier au championnat N2 d'hiver, un nageur devra réaliser un temps dans les grilles correspondantes ci-dessous.

Les grilles N2 préfigurent les grilles N1 2027, calculées à partir des points inscrits en tenant compte des coefficients de rajeunissement. Pour 2026, 450 points en C1 Dames, puis -20 points en C2, puis -40 points en C3... etc, ainsi que 500 points en C1 Messieurs, puis -10 en C2, -20 en C3...etc

La performance pourra être réalisée indifféremment en bassin de 25m ou en bassin de 50m

DAMES														
Épreuves	C1 : 25 - 29 ans	C2 : 30 - 34 ans	C3 : 35 - 39 ans	C4 : 40 - 44 ans	C5 : 45 - 49 ans	C6 : 50 - 54 ans	C7 : 55 - 59 ans	C8 : 60 - 64 ans	C9 : 65 - 69 ans	C10 : 70 - 74 ans	C11 : 75 - 79 ans	C12 : 80 - 84 ans	C13 : 85 - 89 ans	90 ans et plus
50 Nage Libre	00:39.11	00:40.67	00:41.70	00:42.44	00:43.56	00:44.59	00:47.11	00:48.94	00:51.90	00:57.98	01:02.57	01:09.13	01:10.25	01:25.77
100 Nage Libre	01:23.19	01:25.87	01:28.53	01:29.96	01:33.07	01:36.54	01:42.93	01:46.24	01:54.57	02:07.66	02:16.32	02:29.86	02:39.41	03:10.11
200 Nage Libre	03:03.77	03:10.49	03:13.41	03:20.21	03:26.40	03:38.01	03:45.37	04:02.11	04:23.94	04:43.68	05:15.61	05:27.86	05:52.66	07:15.08
400 Nage Libre	06:21.59	06:27.32	06:43.71	06:54.57	07:05.28	07:21.92	07:41.42	08:18.79	09:05.06	09:35.19	10:45.65	11:39.38	12:28.99	16:01.94
800 Nage Libre	12:55.65	13:18.91	13:46.65	13:59.00	14:28.67	14:54.97	15:31.89	16:56.72	18:28.79	19:24.60	21:58.58	22:27.18	27:36.51	32:19.47
1500 Nage Libre	25:03.50	25:21.31	25:39.53	26:23.06	27:02.90	27:45.35	29:47.64	32:53.17	35:17.28	37:06.87	41:44.99	45:15.56	49:54.76	60:49.75
50 Dos	00:46.13	00:47.50	00:48.91	00:49.87	00:52.62	00:55.67	00:58.61	01:01.79	01:07.92	01:11.59	01:18.91	01:25.90	01:35.75	02:07.63
100 Dos	01:37.03	01:40.48	01:42.02	01:44.91	01:51.03	01:57.84	02:01.79	02:13.16	02:25.07	02:33.51	02:48.73	02:56.24	03:12.42	04:00.13
200 Dos	03:22.76	03:32.30	03:35.01	03:43.04	03:55.09	04:05.94	04:10.76	04:33.58	05:02.16	05:33.79	06:05.17	06:52.15	07:08.92	09:36.38
50 Brasse	00:50.02	00:50.92	00:52.51	00:54.61	00:57.18	00:59.46	01:02.15	01:05.91	01:10.61	01:17.50	01:24.68	01:29.34	01:40.13	01:53.77
100 Brasse	01:50.83	01:52.42	01:56.56	02:02.07	02:06.44	02:11.97	02:19.94	02:28.74	02:43.31	02:58.68	03:08.83	03:17.75	03:49.66	04:18.62
200 Brasse	03:50.93	03:54.12	04:03.29	04:14.59	04:24.74	04:37.82	04:51.01	05:09.84	05:36.05	06:10.50	06:37.03	07:14.99	08:06.25	09:05.72
50 Papillon	00:42.34	00:43.91	00:45.66	00:46.21	00:49.04	00:50.83	00:52.84	00:55.83	01:00.77	01:05.91	01:10.62	01:17.71	01:37.53	03:02.86
100 Papillon	01:35.08	01:38.64	01:41.59	01:45.80	01:52.51	01:56.86	01:59.69	02:08.52	02:19.07	02:34.71	02:48.11	03:35.32	03:53.08	06:32.07
200 Papillon	03:20.19	03:28.91	03:36.81	03:43.44	03:57.77	04:07.58	04:17.84	04:35.98	05:05.15	06:01.15	07:00.71	09:36.33	10:55.94	12:46.66
100 4 Nages	01:37.38	01:38.91	01:41.87	01:45.02	01:51.70	02:03.49	02:08.45	02:18.82	02:30.23	02:41.75	03:09.72	03:20.94	04:06.75	
200 4 Nages	03:22.76	03:25.44	03:34.41	03:42.74	03:54.47	04:04.97	04:18.36	04:34.50	05:00.42	05:34.94	06:09.27	06:42.25	07:12.74	11:18.78
400 4 Nages	07:00.57	07:06.42	07:26.58	07:37.64	08:01.27	08:22.81	08:58.81	09:35.27	10:36.16	11:39.56	13:09.23	14:17.45	22:13.61	23:21.40
HOMMES														
Épreuves	C1 : 25 - 29 ans	C2 : 30 - 34 ans	C3 : 35 - 39 ans	C4 : 40 - 44 ans	C5 : 45 - 49 ans	C6 : 50 - 54 ans	C7 : 55 - 59 ans	C8 : 60 - 64 ans	C9 : 65 - 69 ans	C10 : 70 - 74 ans	C11 : 75 - 79 ans	C12 : 80 - 84 ans	C13 : 85 - 89 ans	90 ans et plus
50 Nage Libre	00:35.44	00:35.98	00:37.35	00:38.01	00:38.79	00:39.95	00:41.78	00:43.15	00:45.28	00:48.72	00:51.49	00:54.13	00:57.03	01:16.90
100 Nage Libre	01:16.24	01:17.84	01:20.53	01:22.57	01:23.30	01:25.14	01:28.97	01:32.61	01:39.56	01:48.22	01:54.64	02:04.88	02:08.86	02:45.31
200 Nage Libre	02:42.44	02:45.46	02:49.51	02:54.25	02:56.07	03:02.40	03:09.31	03:19.69	03:34.09	03:55.99	04:13.02	04:32.30	04:50.60	05:45.35
400 Nage Libre	05:39.44	05:42.96	05:51.31	06:00.46	06:07.97	06:17.64	06:37.59	06:56.35	07:24.90	08:10.52	09:12.42	09:35.37	10:33.05	12:49.78
800 Nage Libre	11:45.30	11:49.70	11:54.85	12:19.39	12:34.11	12:49.72	13:28.80	14:06.82	14:59.99	16:35.92	18:44.90	20:05.19	22:46.12	29:57.44
1500 Nage Libre	22:35.26	22:43.85	22:53.90	23:30.21	23:55.85	24:51.00	25:48.16	27:30.99	29:19.19	32:28.33	36:26.81	39:29.01	43:21.07	58:57.47
50 Dos	00:40.47	00:41.26	00:42.71	00:44.10	00:44.37	00:46.50	00:48.69	00:51.09	00:52.99	00:57.93	01:04.32	01:09.78	01:19.61	01:33.41
100 Dos	01:25.84	01:26.97	01:30.30	01:33.41	01:35.93	01:39.29	01:45.26	01:51.77	01:56.72	02:07.48	02:19.46	02:25.53	02:58.07	08:29.18
200 Dos	03:01.20	03:05.73	03:11.78	03:16.99	03:22.81	03:29.26	03:42.36	03:54.30	04:08.46	04:32.57	05:00.24	05:08.50	06:26.84	07:33.99
50 Brasse	00:44.58	00:45.35	00:46.46	00:47.58	00:48.58	00:49.67	00:51.44	00:52.75	00:57.84	01:03.42	01:06.47	01:16.96	01:22.55	01:35.35
100 Brasse	01:35.86	01:38.17	01:40.60	01:43.36	01:44.97	01:47.29	01:47.94	01:51.60	02:09.10	02:20.94	02:29.36	02:47.93	02:59.12	03:24.65
200 Brasse	03:21.04	03:24.62	03:28.65	03:33.74	03:39.51	03:46.59	03:53.75	04:01.21	04:31.29	04:58.76	05:24.22	06:06.08	06:39.82	07:26.12
50 Papillon	00:37.64	00:37.94	00:38.97	00:39.57	00:41.21	00:42.05	00:44.34	00:45.79	00:48.40	00:53.72	00:57.05	01:00.95	01:11.76	01:35.10
100 Papillon	01:24.98	01:26.61	01:28.18	01:31.41	01:33.20	01:35.79	01:41.33	01:45.61	01:50.57	02:05.58	02:19.13	02:33.87	03:18.13	04:16.15
200 Papillon	03:00.70	03:04.64	03:08.45	03:12.85	03:21.18	03:25.33	03:42.45	03:47.71	03:56.45	04:49.67	05:19.76	05:54.08	06:59.28	11:46.14
100 4 Nages	01:25.68	01:27.48	01:29.39	01:32.01	01:33.70	01:35.32	01:41.49	01:44.87	01:51.36	02:05.16	02:16.48	02:31.79	02:43.72	03:17.57
200 4 Nages	03:01.05	03:08.07	03:11.15	03:17.01	03:18.50	03:22.43	03:36.14	03:45.68	04:08.21	04:28.15	04:57.13	05:24.75	06:22.33	07:12.65
400 4 Nages	06:17.53	06:26.77	06:33.44	06:39.42	06:51.64	06:57.00	07:29.34	07:57.33	08:35.89	09:15.28	10:33.42	12:02.89	13:16.03	21:29.23

XXXI^e Championnat de France Hiver Open

Lieu :	Bourg en Bresse (Ain)
Date de la compétition :	Du jeudi 5 mars au dimanche 8 mars 2026
Bassin :	25m
Nombre de réunions :	8 sur 4 jours
Date limite de qualification :	dimanche 15 février 2026
Liste définitive des qualifiés :	jeudi 19 février 2026
Période d'engagement :	du lundi 23 février au lundi 2 mars 2026
Liste des engagés :	mardi 3 mars 2026
Réunion technique :	mercredi 4 mars 2026 à 18h30

Préambule :

Temps fort de la Natation Maîtres depuis la première édition en 1995, les championnats de France d'hiver constituent, en ce qui concerne la participation, la compétition la plus dense proposée par la FFN. Une grille spécifique à ce championnat est mise en place.

A ce titre, les dates des Championnats de France sont des dates protégées. Toute compétition Maîtres se déroulant conjointement sur un ou plusieurs de ces 4 jours, pourra être invalidée par le CCM.

Equipements :

Bassin de 25m homologué, huit lignes minimum et un bassin servant à la récupération et à l'échauffement. Chronométrage électronique : une plaque avec affichage huit bandes minimum.

Contenu du programme :

Epreuves individuelles (17 en dames et 17 en messieurs)

50 nage libre, 100 nage libre, 200 nage libre, 400 nage libre, 800 nage libre ou 1500 nage libre (une année sur quatre), 50 dos, 100 dos, 200 dos, 50 brasse, 100 brasse, 200 brasse, 50 papillon, 100 papillon, 200 papillon, 100 4N, 200 4N et 400 4N.

Organisation des séries :

Les épreuves individuelles pour les 50, 100 et 200m seront distribuées par catégorie. Pour les distances supérieures ou égales à 400m, ce sera une distribution au temps d'engagement.

Epreuves de relais (2 en dames, 2 en messieurs et 2 en mixtes): 4 x 50 NL, 4 x 50 4N, dames, messieurs et mixtes *.

N'importe quel nageur licencié compétiteur au club et âgé de 25 ans et plus au 31 décembre peut concourir pour les relais, y compris ceux n'ayant pas obtenu de qualification pour une épreuve individuelle.

Les épreuves de relais seront distribuées par catégorie d'âges.

Tous les classements se feront au temps et par catégorie.

* Les relais mixtes comprendront obligatoirement deux hommes et deux femmes.

La composition des relais lors des engagements en ligne sur extraNat sera obligatoire.

Une seule modification de composition possible sur place. A partir de la 2^e, certificat médical exigé et validation du CCM. Si celle-ci entraîne un changement de catégorie, le relais pourra concourir mais l'équipe ne sera pas classée.

Tout nageur qui ratera sa série, et ce quelle qu'en soit la raison, ne pourra être réintégré dans une série ultérieure.

Jury :

Le jury de tête sera désigné par la FFN (Cercle de Compétence juges et arbitres) parmi les officiels inscrits sur les listes valides pour la saison en cours. Les autres officiels seront désignés par l'organisateur.

Mode de qualification :

Compétition ouverte aux nageurs de 25 ans et plus, ayant souscrit une licence compétiteur à la Fédération Française de Natation ou licencié à une fédération étrangère.

Les nageurs pourront s'engager en fonction de la grille de qualification annexée. Les nageurs ne réalisant pas les temps de qualification ne pourront pas concourir.

Les nageurs devront justifier d'un temps dans la grille PB réalisé lors de la saison n-2 à la saison en cours (du 01/01/2023 au 15/02/2026), sous réserve que les performances soient bien intégrées sur le serveur fédéral.

Les temps sont des temps tous bassins (25m et 50m).

- Pour les C2 et au-dessus : recherche des performances réalisées uniquement lors des compétitions Maîtres.
- Pour les C1 (et uniquement) : recherche des performances réalisées lors des compétitions Maîtres et NC.

ATTENTION : Qualification effectuée lors des compétitions internationales

Seules les performances réalisées lors des compétitions internationales inscrites aux calendriers de l'Euro Aqua ou de la World Aqua seront intégrées sous forme d'extrait dans la base fédérale et permettront de se qualifier aux championnats de France, sauf celles qui seraient nagées aux mêmes dates que ces dernières. Une dérogation pourra être accordée exceptionnellement par le CCM pour reconnaître une compétition internationale utilisant notre logiciel extraNat Pocket et en présence d'au moins un Juge Arbitre listé FFN.

Les temps intermédiaires ne seront plus pris en compte.

Tous les nageurs qualifiés sur une ou deux épreuves pourront s'engager sur une ou deux courses « bonus » de distances inférieures à 400m (soit 50m/100m ou 200m), afin de pouvoir nager trois épreuves.

Modalités d'engagements :

Le nombre d'engagements individuels par nageur est limité à trois épreuves par jour au maximum, et à cinq pour toute la compétition.

Si un nageur, lors du championnat N2 se déroulant au moins trois semaines avant les N1, obtient au moins une qualification au Championnat de France N1, il pourra nager, lors des championnats N1 suivants, une quatrième épreuve (« Bonus plus »). Le club devra engager le nageur sur les trois courses autorisées et demander par mail (maitres@ffnatation.fr) l'engagement à la quatrième épreuve.

Un nageur qualifié aux championnats de France N1 sur au moins une épreuve ne pourra plus s'engager en N2.

Récompenses :

Le premier nageur français de chaque épreuve dans chaque catégorie sera déclaré « champion de France ». Le nageur étranger terminant premier d'une épreuve sera déclaré « vainqueur des Championnats Open ».

Les trois premiers nageurs français de chaque épreuve recevront une médaille. En cas de présence de nageurs étrangers sur le podium, seul le meilleur sera récompensé. Les trois premiers relais par épreuve et par catégorie seront également récompensés. Un seul relais open (avec étrangers) sera récompensé. Pour être engagé, un relais ne peut pas être composé de plus de deux étrangers.

Les relais composés d'au moins un étranger ne pourront prétendre au titre de champion de France, mais seront déclarés vainqueurs des championnats de France Open. Dans ce cas, le premier relais qui suit dans le classement et composé uniquement de nationaux sera déclaré champion de France.

Programme :

Attention : la réunion N°8 du dimanche AM n'est pas « allégée » comme précédemment, afin de permettre une plus grande fluidité des R1 à R7. Il est donc fortement probable que la R8 se finisse aux alentours de 17h00/18h00. Il conviendra de tenir compte de ce timing pouvant être impactant pour la logistique.

Jeudi 5 mars 2026	
R1-1	100 Brasse dames
R1-2	100 Brasse messieurs
R1-3	400 NL dames
R1-4	400 NL messieurs
R2-5	200 Dos dames
R2-6	200 Dos messieurs
R2-7	100 NL dames
R2-8	100 NL messieurs
R2-9	100 Papillon dames
R2-10	100 Papillon messieurs
R2-11	4 x 50 4N mixtes

Vendredi 6 mars 2026	
R3-12	50 Dos messieurs
R3-13	50 Dos dames
R3-14	200 4N messieurs
R3-15	200 4N dames
R3-16	50 Brasse messieurs
R3-17	50 Brasse dames
R4-18	200 NL messieurs
R4-19	200 NL dames
R4-20	50 Papillon messieurs
R4-21	50 Papillon dames
R4-22	4 x 50 4N messieurs
R4-23	4 x 50 4N dames

Samedi 7 mars 2026	
R5-24	200 Papillon messieurs
R5-25	200 Papillon dames
R5-26	200 Brasse messieurs
R5-27	200 Brasse dames
R6-28	800 NL messieurs
R6-29	100 4N dames
R6-30	100 4N messieurs
R6-31	4 x 50 NL dames
R6-32	4 x 50 NL messieurs

Dimanche 8 mars 2026	
R7-33	50 NL dames
R7-34	50 NL messieurs
R7-35	400 4N dames
R7-36	400 4N messieurs
R8-37	800 NL dames
R8-38	100 Dos messieurs
R8-39	100 Dos dames
R8-40	4 x 50 NL mixtes

En général, l'ouverture des portes se fera à 7h30 ou 8h00, le début des épreuves une heure plus tard. Une pause méridienne de 90 minutes environ sera programmée aux alentours de 12h30. Les pauses avant les relais ne seront effectives que si le timing est raisonnable afin de permettre une fin de journée à une heure acceptable.

Bien évidemment les horaires, ainsi que le découpage par réunion sont **prévisionnels**, et pourront être modifiés en fonction des engagements.

Les pauses facultatives avant les relais mixtes seront effectuées, si le planning le permet.

A titre informatif, vous trouverez ci-dessous l'esquisse de ce qui pourrait être le programme **2027**.
(Rééquilibrage des distances, et 1500NL à la place du 800NL comme en 2023)

Jeudi 4 mars 2027	
R1-1	100 Papillon dames
R1-2	100 Papillon messieurs
R1-3	400 NL dames
R1-4	400 NL messieurs
R2-5	100 4N dames
R2-6	100 4N messieurs
R2-7	200 Brasse dames
R2-8	200 Brasse messieurs
R2-9	50 Dos dames
R2-10	50 Dos messieurs
R2-11	4 x 50 NL mixtes

Vendredi 5 mars 2027	
R3-12	100 Brasse messieurs
R3-13	100 Brasse dames
R3-14	400 4N messieurs
R3-15	400 4N dames
R3-16	200 NL messieurs
R4-17	200 NL dames
R4-18	50 Papillon messieurs
R4-19	50 Papillon dames
R4-20	200 Dos messieurs
R4-21	200 Dos dames
R4-22	4 x 50 4N mixtes

Samedi 6 mars 2027	
R5-23	100 Dos dames
R5-24	100 Dos messieurs
R5-25	200 Papillon dames
R5-26	200 Papillon messieurs
R6-27	1500 NL dames
R6-28	50 NL messieurs
R6-29	50 NL dames
R6-30	4 x 50 4N messieurs
R6-31	4 x 50 4N dames

Dimanche 7 mars 2027	
R7-32	100 NL messieurs
R7-33	100 NL dames
R7-34	200 4N messieurs
R7-35	200 4N dames
R8-36	1500 NL messieurs
R8-37	50 Brasse dames
R8-38	50 Brasse messieurs
R8-39	4 x 50 NL dames
R8-40	4 x 50 NL messieurs

Grilles de qualification N1 (PB) :

La performance pourra être réalisée indifféremment en bassin de 25m ou en bassin de 50m.

DAMES	C1 : 25 - 29 ans	C2 : 30 - 34 ans	C3 : 35 - 39 ans	C4 : 40 - 44 ans	C5 : 45 - 49 ans	C6 : 50 - 54 ans	C7 : 55 - 59 ans	C8 : 60 - 64 ans	C9 : 65 - 69 ans	C10 : 70 - 74 ans	C11 : 75 - 79 ans	C12 : 80 - 84 ans	C13 : 85 - 89 ans	90 ans et plus
50 Nage Libre	00:30.80	00:31.81	00:32.30	00:32.81	00:33.31	00:34.30	00:35.80	00:37.82	00:39.80	00:44.31	00:50.81	00:55.82	00:58.32	01:14.32
100 Nage Libre	01:06.32	01:07.81	01:09.81	01:10.82	01:12.80	01:15.81	01:19.81	01:23.82	01:29.82	01:41.81	01:52.83	02:10.81	02:21.88	02:47.88
200 Nage Libre	02:26.11	02:30.66	02:32.61	02:37.67	02:42.68	02:51.17	02:56.15	03:11.13	03:26.19	04:46.64	04:25.22	04:48.14	05:16.15	06:27.19
400 Nage Libre	05:08.88	05:12.82	05:23.88	05:30.80	05:37.80	05:53.47	06:09.96	06:37.90	07:11.87	07:45.98	09:10.98	10:23.12	11:17.84	14:24.88
800 Nage Libre	10:35.19	10:52.18	11:09.12	11:17.12	11:42.25	12:10.21	12:41.44	13:43.44	14:49.45	16:05.33	18:58.14	20:07.75	25:20.35	29:25.83
1500 Nage Libre	20:26.89	20:41.04	20:45.84	21:18.52	21:56.73	22:40.53	24:29.77	26:59.00	29:41.28	30:59.82	36:03.98	40:49.32	45:27.13	59:57.16
50 Dos	00:35.20	00:36.21	00:37.21	00:37.71	00:39.72	00:41.71	00:43.71	00:46.71	00:51.22	00:53.73	01:02.74	01:08.70	01:18.72	01:48.71
100 Dos	01:15.73	01:18.73	01:19.73	01:21.71	01:25.74	01:30.73	01:33.70	01:37.70	01:51.74	02:02.77	02:16.76	02:27.77	02:45.79	03:30.81
200 Dos	02:44.68	02:51.60	02:52.66	02:58.11	03:06.66	03:14.12	03:16.60	03:25.62	03:57.60	04:38.66	05:13.71	05:54.78	06:18.66	08:35.80
50 Brasse	00:38.81	00:39.30	00:40.30	00:41.80	00:43.82	00:45.31	00:47.30	00:50.30	00:53.81	00:59.32	01:06.32	01:12.32	01:27.35	01:37.33
100 Brasse	01:26.14	01:28.13	01:31.15	01:35.12	01:37.65	01:41.13	01:47.16	01:54.17	02:05.14	02:19.16	02:33.14	02:50.18	03:18.17	03:47.19
200 Brasse	03:07.52	03:08.59	03:14.59	03:22.60	03:29.56	03:38.61	03:47.58	04:03.60	04:23.60	05:05.54	05:40.60	06:18.72	07:05.73	08:05.77
50 Papillon	00:33.40	00:34.42	00:35.41	00:36.41	00:38.42	00:39.40	00:41.40	00:46.42	00:50.40	00:55.42	01:03.43	01:10.42	01:33.42	02:55.42
100 Papillon	01:15.63	01:17.60	01:19.61	01:23.65	01:28.63	01:32.65	01:39.65	01:47.63	01:59.65	02:12.68	02:32.66	03:17.64	03:31.61	05:31.60
200 Papillon	02:48.71	02:55.77	03:02.74	03:06.75	03:17.74	03:25.77	03:38.79	03:55.82	04:26.77	05:13.76	06:25.76	08:36.70	09:49.77	10:39.74
100 4 Nages	01:16.00	01:17.02	01:19.02	01:21.03	01:25.52	01:29.01	01:34.03	01:37.54	01:46.05	02:01.04	02:19.56	02:48.07	03:05.09	04:00.02
200 4 Nages	02:42.62	02:43.67	02:49.65	02:56.68	03:04.67	03:11.63	03:20.69	03:35.65	03:55.70	04:21.70	05:16.77	05:55.74	06:20.65	09:09.84
400 4 Nages	05:52.66	05:58.51	06:14.62	06:22.63	06:38.66	06:52.57	07:18.71	07:44.68	08:27.70	09:20.70	10:36.75	11:26.60	17:26.87	18:12.52

HOMMES	C1 : 25 - 29 ans	C2 : 30 - 34 ans	C3 : 35 - 39 ans	C4 : 40 - 44 ans	C5 : 45 - 49 ans	C6 : 50 - 54 ans	C7 : 55 - 59 ans	C8 : 60 - 64 ans	C9 : 65 - 69 ans	C10 : 70 - 74 ans	C11 : 75 - 79 ans	C12 : 80 - 84 ans	C13 : 85 - 89 ans	90 ans et plus
50 Nage Libre	00:26.30	00:26.62	00:27.41	00:27.81	00:28.30	00:29.02	00:30.81	00:32.31	00:33.82	00:36.32	00:39.31	00:42.31	00:46.81	01:06.30
100 Nage Libre	00:58.00	00:59.00	01:00.52	01:02.02	01:03.02	01:05.01	01:08.01	01:11.02	01:17.03	01:24.55	01:30.52	01:41.53	01:59.50	02:34.51
200 Nage Libre	02:06.90	02:09.40	02:12.43	02:19.93	02:18.45	02:23.42	02:29.45	02:39.46	02:52.42	03:10.43	03:26.42	03:51.46	04:34.46	05:44.52
400 Nage Libre	04:30.39	04:34.38	04:41.32	04:48.35	04:55.32	05:06.30	05:25.45	05:42.42	06:05.31	06:42.49	07:35.41	08:17.38	09:57.43	12:12.50
800 Nage Libre	09:31.20	09:38.26	09:41.33	10:02.37	10:19.26	10:37.11	11:12.23	11:45.42	12:34.25	13:54.49	15:49.20	17:44.47	20:17.34	26:44.73
1500 Nage Libre	18:16.27	18:33.37	18:49.18	19:22.92	19:50.91	20:40.18	21:34.53	23:11.24	24:48.09	27:31.10	30:58.43	34:53.17	39:36.03	53:51.46
50 Dos	00:30.50	00:31.05	00:32.52	00:33.50	00:34.00	00:35.52	00:37.51	00:39.52	00:41.51	00:45.52	00:52.51	01:11.53	01:33.54	
100 Dos	01:05.51	01:07.02	01:09.51	01:12.51	01:14.52	01:18.04	01:23.04	01:29.00	01:33.51	01:45.03	02:07.03	02:21.01	02:52.08	03:35.04
200 Dos	02:24.11	02:27.65	02:33.16	02:37.67	02:44.14	02:50.11	03:01.16	03:12.16	03:29.16	03:49.20	04:41.17	05:16.21	06:00.32	07:55.13
50 Brasse	00:33.40	00:33.91	00:34.91	00:35.91	00:36.90	00:37.91	00:39.42	00:40.93	00:44.93	00:49.43	00:53.91	01:03.93	01:14.92	01:34.90
100 Brasse	01:14.00	01:16.01	01:18.03	01:21.03	01:22.54	01:25.02	01:26.02	01:31.01	01:45.04	01:55.51	02:03.03	02:23.08	02:44.05	03:20.06
200 Brasse	02:40.18	02:43.65	02:47.15	02:52.15	02:59.16	03:05.14	03:11.70	03:19.18	03:45.21	04:09.19	04:40.23	05:22.15	06:09.15	07:30.27
50 Papillon	00:28.81	00:29.01	00:29.82	00:30.81	00:31.81	00:32.80	00:35.32	00:36.82	00:38.81	00:43.83	00:47.83	01:06.33	01:16.35	01:43.33
100 Papillon	01:05.12	01:06.61	01:08.11	01:11.10	01:12.63	01:15.61	01:20.13	01:25.62	01:34.62	01:51.65	02:13.62	02:39.65	03:20.64	04:40.73
200 Papillon	02:28.70	02:32.78	02:36.76	02:42.76	02:48.73	03:01.73	03:13.71	03:28.79	03:39.76	04:15.74	04:49.76	05:39.88	07:44.77	12:51.90
100 4 Nages	01:05.50	01:07.03	01:09.03	01:11.01	01:13.04	01:15.01	01:20.03	01:24.02	01:29.02	01:44.04	01:55.02	02:19.02	02:49.01	03:40.11
200 4 Nages	02:26.44	02:31.43	02:32.97	02:36.94	02:42.90	02:46.98	02:57.91	03:08.96	03:30.98	03:53.98	04:28.01	05:02.95	05:52.91	08:01.09
400 4 Nages	05:11.14	05:18.14	05:23.16	05:31.13	05:44.11	05:57.15	06:25.02	07:05.16	07:41.16	08:26.20	09:50.02	10:54.25	12:31.30	22:00.74

XI^e Championnat de France Interclubs

Lieu :	Châteauroux (Indre)
Date de la compétition :	Du samedi 11 avril au dimanche 12 avril 2026
Bassin :	Petit bassin : 25m, 10 lignes
Nombre de réunions :	2 sur 2 jours
Date limite de qualification :	dimanche 22 mars 2026
Liste définitive des qualifiés :	mercredi 25 mars 2026
Déclaration de participation :	du jeudi 26 mars au dimanche 29 mars 2026
Liste des participants :	lundi 30 mars 2026
Période d'engagement :	du mardi 31 mars 2026 au mardi 6 avril 2026
Liste des engagés :	Mercredi 7 avril 2026
Réunion technique :	Vendredi 10 avril 2026 à 18h30

Préambule :

L'objectif est, comme pour les nageurs de catégories d'âges, de pouvoir participer à une compétition spécifique qui regroupe des nageurs qui s'entraînent ensemble et, sans notion de sexe, qui demandent à constituer une équipe avec des épreuves adaptées à leur niveau.

A ce titre les dates des Championnats de France sont des dates protégées. Toute compétition Maîtres se déroulant conjointement sur un ou plusieurs de ces 2 jours, pourra être invalidée par le CCM.

Equipements :

Bassin de 25m homologué et chronométrage automatique.

Il est impératif d'organiser cette compétition en bassin de dix ou huit couloirs, avec bassin de récupération.

Catégories d'âges concernées :

Les catégories « Maîtres » (25 ans et plus) de la WA sont appliquées.

Contenu du programme :

-Epreuves individuelles :

50 nage libre, 100 nage libre, 400 nage libre, 50 dos, 100 dos, 50 brasse, 100 brasse, 50 papillon, 100 Papillon, 200 4 nages.

Classement au temps.

-Epreuves de relais

4 x 50 4N mixte (composé obligatoirement de 2 dames et de 2 messieurs).

10 x 50 NL (composé des 10 nageurs participant aux épreuves individuelles).

Classement au temps.

La course des réservistes (un seul au maximum par équipe engagée) sera nagée après le 10 x 50 NL (un 50m ou un 100m, spécialité au choix).

NB : S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la WA.

Jury :

Le jury de tête sera désigné par la FFN (commission des juges et arbitres) parmi les officiels inscrits sur les listes valides, pour la saison en cours, des officiels FFN. Les autres officiels seront désignés par l'organisateur.

Phase de qualification :

Afin de permettre la qualification à la finale nationale, les équipes doivent participer à une poule de qualification au sein de leur propre région et uniquement au sein de celle-ci (sauf si cette dernière n'en organise pas) en respectant le programme de la finale nationale. Si la ligue régionale ne les organise pas, le département peut le faire et les équipes ayant participé seront classées au même titre que les autres.

Mode de qualification :

- ⇒ Il y aura 5 séries dans chaque division. Donc 50 équipes en bassin de 10 lignes et 40 en bassin de 8 lignes.
- ⇒ Les 5x8 ou 5x10 premières équipes seront qualifiées dans la limite de trois équipes par club.
- ⇒ Les deux meilleures équipes du club organisateur seront qualifiées d'office aux deux dernières places de N2 quels que soient leurs rangs de qualification, ou en cas de non-participation aux poules régionales (la qualification lors d'une poule régionale n'est pas obligatoire pour l'organisateur).
- ⇒ Bien évidemment, en cas de meilleur classement que 80^e (ou 100^e) aux qualifications, c'est ce rang qui sera pris en compte.

Remplacements :

- ⇒ Les 40 (ou 50) premières équipes au classement, ayant déclarée leur participation et s'étant engagée sur extraNat seront en N1. En cas de places vacantes, le CCM décidera de combler avec des équipes volontaires qualifiées.
- ⇒ En cas d'impossibilité, la ou les meilleures équipes 2 de N2 (donc entre le 41^e rang et le 80^e, ou entre 51 et 100) devront obligatoirement combler les places disponibles en N1.
- ⇒ Les 40 (ou 50) suivantes iront en N2. En cas de place vacante après les engagements extraNat, une proposition sera faite aux équipes réservistes non retenues dans les 80 (ou 100), par ordre du classement.

Règlement spécifique :

- ⇒ Compétition par équipe ouverte aux nageurs de 25 ans et plus (C1), ayant souscrit une licence compétiteur à la Fédération Française de Natation.
- ⇒ Les nageurs représentent leur club. Chaque équipe est composée de dix licenciés du même club (composé d'au moins 2 hommes ou 2 femmes).
- ⇒ Toute équipe non conforme sera disqualifiée mais les performances individuelles seront prises en compte.
- ⇒ Les séries sont nagées au temps d'engagement, sans tenir compte ni du sexe, ni de l'âge des concurrents.
- ⇒ Chaque concurrent participe obligatoirement à une épreuve individuelle et au relais 10 x 50m nage libre.
- ⇒ Tout nageur qui aurait raté sa série, et ce quelle qu'en soit la raison, ne pourra être réintégré dans une série ultérieure.
- ⇒ En cas de blessure d'un membre de l'équipe, et jusqu'à un quart d'heure précédent le départ du 10 x 50m nage libre, il peut être fait appel à un remplaçant. Passé ce délai, il ne peut plus y avoir de modifications dans les engagements individuels.

Rappel du timing (serré) :

La participation aux poules de qualification régionale implique une obligation de déclarer la décision de chaque équipe concernant la participation (ou pas) à la finale nationale sur l'espace extraNat de chaque club du jeudi 26 mars au dimanche 29 mars 2026.

- 1) Il est impératif pour **toutes** les équipes (hormis les équipes 4 et plus), quel que soit leur classement, de répondre quant à leur participation (ou pas) aux finales nationales, pendant la courte période de déclaration d'intention. Toute non-déclaration sera considérée comme un forfait non déclaré.
- 2) Les équipes ayant confirmé leur participation (au 1) déclarant forfait pendant la période d'engagement seront pénalisées d'un forfait non déclaré.
- 3) Les équipes ayant confirmé leur participation (au 1) déclarant forfait après la clôture de la période d'engagement seront pénalisées d'un forfait non déclaré, en sus des frais d'engagement obligatoires.
- 4) Les équipes ayant confirmé leur participation (au 1) et ne s'étant pas engagées sur extraNat seront redevables d'une amende (voir règlement financier 2025-2026) en sus des frais d'engagement obligatoires. L'amende sera majorée (voir règlement financier 2025-2026), en cas de récidive dans les 4 ans.
- 5) Si une équipe de rang supérieur déclare forfait, toutes les équipes de rangs inférieurs seront également forfaits.
- 6) Uniquement dans le cas où un club présente au moins deux équipes dans des poules différentes, une équipe de rang inférieur sera plafonnée au nombre de points obtenus par l'équipe supérieure (hors disqualification). En cas de disqualification, le plafond de points sera obtenu avec la moyenne des points des épreuves disputées x 12. Le plafonnement sera obtenu en rectifiant le temps total du relais 10x50NL d'abord, puis si besoin celui du 4x50 4N (sans toucher au temps du premier relayeur).

Modalités d'engagements :

Aucun engagement ne sera accepté sur place.

Engagements au 10 x 50 NL :

Dans la mesure du possible, les engagements seront effectués en prenant comme base les temps de qualification aux poules régionales. Le CCM se réserve le droit de modifier les temps d'engagements manifestement anachroniques.

Le classement, pour attribution du nombre de points, s'effectue d'après la table de cotation fédérale. La performance de chaque nageur est affectée d'un coefficient de rajeunissement.

Les points des épreuves individuelles seront calculés ainsi :

Temps réalisé divisé par le coefficient de majoration en fonction de l'épreuve et de la catégorie et calcul des points à la table de cotation FFN.

Les points des épreuves de relais seront calculés ainsi :

Pour une relayeuse, le coefficient spécifique est pris dans la table dames en relais.

Pour un relayeur, le coefficient est pris dans la table individuelle messieurs.

- ⇒ 4 x 50m 4 nages : cotation FFN du relais messieurs 4 x 50m 4N après correction par la moyenne des coefficients.
- ⇒ 10 x 50m nage libre : cotation FFN du 10 x 50m nage libre messieurs après correction par la moyenne des coefficients.

L'abandon, l'épreuve non nagée ou la disqualification n'entraînent pas le déclassement de l'équipe.

Dans tous les cas mentionnés ci-dessus, le nageur ou le relais marquera « 0 » point.

Pour être classé, un club doit obligatoirement disputer le relais initial (10 x 50m NL) avec minimum 2 hommes ou 2 femmes.

Programme et horaires :

Le défilé des équipes débutera 30 minutes avant la 1^{ère} réunion de chaque poule nationale.

Samedi 11 avril 2026	
Réunion 1 :	
N2	OP : 12h30
N2	défilé : 14h00
N2	DE : 14h30
N1	OP : 16h30
N1	défilé : 17h45
N1	DE : 18h15
1	Relais 10 x 50NL
Course des remplaçants	
2	400 Nage Libre
3	100 Papillon
4	50 Dos
5	100 Brasse
6	50 NL

Dimanche 12 avril 2026	
Réunion 2 :	
N1	OP : 08h15
N1	DE : 09h30
N1	Récompenses : 11h30
N2	OP : 13h15
N2	DE : 14h30
N2	Récompenses : 16h30
7	200 4 Nages
8	50 Papillon
9	100 Dos
10	50 Brasse
11	100 Nage Libre
Pause 15 minutes	
12	Relais 4 x 50 4N Mixtes

Récompenses :

Les trois premières équipes de N1 seront récompensées par 12 médailles (10 nageurs + 1 remplaçant + 1 entraîneur). L'organisateur pourra compléter ces récompenses avec des cadeaux à son libre choix.

Pour le championnat de France interclubs N2, les équipes 2 ou 3 seront classées mais ne pourront pas être récompensées. Le podium sera donc réservé aux équipes des clubs n'ayant pas participé au championnat de France interclubs N1, et seront récompensées par 12 médailles (10 nageurs + 1 remplaçant + 1 entraîneur). L'organisateur pourra compléter ces récompenses avec des cadeaux à son libre choix.

VI^e Championnat de France été N2

Lieu :	Nîmes (Gard)
Date de la compétition :	samedi 16 et dimanche 17 mai 2026
Bassin :	Grand bassin : 50m
Nombre de réunions :	2 à 4 sur 2 jours
Date limite de qualification :	dimanche 26 avril 2026
Liste définitive des qualifiés :	jeudi 30 avril 2026
Période d'engagement :	Du lundi 4 mai au lundi 11 mai 2026
Liste des engagés :	mardi 12 mai 2026
Réunion technique :	vendredi 15 mai 18h30 ou samedi 16 mai 2026 à l'OP

Préambule :

Afin de permettre au plus grand nombre de nageuses et nageurs de s'exprimer sur une compétition nationale, la FFN a décidé de créer un championnat de France N2 été. Les championnats été N2 pourront être couplés avec des compétitions régionales ou nationales.

A ce titre les dates du Championnat Maîtres N2 sont des dates protégées. Toute compétition maîtres (hormis celle organisée conjointement au N2) pourra être invalidée par le CCM.

Il convient de noter que les dates des N2 ne sont que prévisionnelles. Suivant les propositions d'organisation reçues, la date pourra évoluer. La date définitive de la compétition sera fixée début novembre (les candidatures seront reçues jusqu'au 31/10/2025) par mail à magali.tapret@ffnatation.fr et maitres@ffnatation.fr

Equipements :

Bassin de 50m homologué, six lignes minimum et un bassin servant à la récupération et à l'échauffement.

Chronométrage électronique : une plaque avec affichage six bandes minimum.

Contenu du programme :

Epreuves individuelles (15 en dames et 15 en messieurs)

50 nage libre, 100 nage libre, 200 nage libre, 400 nage libre, 50 dos, 100 dos, 200 dos, 50 brasse, 100 brasse, 200 brasse, 50 papillon, 100 papillon, 200 papillon, 200 4N et 400 4N.

Organisation des séries :

Les épreuves individuelles pour les 50, 100 et 200m seront distribuées par catégorie. Pour les 400m, ce sera une distribution au temps d'engagement.

Epreuves de relais (2 en dames, 2 en messieurs et 2 en mixte *) : 4 x 50 NL, 4 x 50 4N

Les quatre nageurs devront OBLIGATOIREMENT être qualifiés à au moins une épreuve individuelle N2, et seront tous de niveau N2.

Les épreuves de relais seront distribuées par catégorie d'âges

* Les relais mixtes comprendront obligatoirement deux hommes et deux femmes.

Comme en Natation Course, la composition des relais lors des engagements en ligne sur extraNat sera obligatoire.

Une seule modification de composition possible sur place. A partir de la 2^e, certificat médical exigé et validation du CCM.

Si celle-ci entraîne un changement de catégorie, le relais pourra concourir mais l'équipe ne sera pas classée (Hors concours).

Tout nageur qui ratera sa série, et ce quelle qu'en soit la raison, ne pourra être réintégré dans une série ultérieure.

Jury :

Un Juge Arbitre et un Starter seront désignés par la FFN. Les autres officiels seront désignés par l'organisateur, en privilégiant les officiels inscrits sur les listes valides pour la saison en cours.

Mode de qualification :

Compétition ouverte aux nageurs de 25 ans et plus, ayant souscrit une licence compétiteur à la Fédération Française de Natation.

Les nageurs pourront s'engager en fonction de la grille de qualification annexée. Les nageurs ne réalisant pas les temps de qualification ne pourront pas concourir.

Les nageurs devront justifier d'un temps réalisé lors de la saison n-2 à la saison en cours (du 01/01/2023 au 26/04/2025), sous réserve que les performances soient bien intégrées sur le serveur fédéral.

Attention : une grille pour des temps réalisés en petit bain et une grille pour les temps réalisés en grand bassin.

- Pour les C2 et au-dessus : recherche des performances réalisées uniquement lors des compétitions Maîtres.
- Pour les C1 (et uniquement) : recherche des performances réalisées lors des compétitions Maîtres et NC.

ATTENTION : Qualification effectuée lors des compétitions internationales

Seules les performances réalisées lors des compétitions internationales inscrites aux calendriers de l'Euro Aqua ou de la World Aqua seront intégrées sous forme d'extrait dans la base fédérale et permettront de se qualifier aux championnats de France, sauf celles qui seraient nagées aux mêmes dates que ces dernières. Une dérogation pourra être accordée exceptionnellement par le CCM pour reconnaître une compétition internationale utilisant notre logiciel extraNat Pocket et en présence d'au moins un Juge Arbitre listé FFN.

Le temps intermédiaire ne seront plus pris en compte.

Tous les nageurs qualifiés sur une ou deux épreuves pourront s'engager sur une ou deux courses « bonus » (sauf les 400m), afin de pouvoir nager trois épreuves.

Modalités d'engagements :

Le nombre d'engagements individuels par nageur est limité à trois épreuves par jour au maximum, et à cinq pour toute la compétition.

Récompenses :

Ces championnats sont réservés aux nageuses et nageurs de clubs affiliés à la FFN.

Le premier nageur français de chaque épreuve dans chaque catégorie sera déclaré « champion de France N2 ».

Un nageur étranger, licencié dans un club Français, terminant premier d'une épreuve sera déclaré « vainqueur des Championnats N2 ».

Les trois premiers nageurs français de chaque épreuve recevront une médaille. En cas de présence de nageurs étrangers sur le podium, seul le meilleur sera récompensé.

Les trois premiers relais par épreuve et par catégorie seront également récompensés.

Pour être engagé, un relais ne peut pas être composé de plus de deux étrangers, et tous les participants devront être engagés en individuel.

Les relais composés d'au moins un étranger ne pourront prétendre au titre de champion de France N2, mais seront déclarés vainqueurs des championnats de France Open. Dans ce cas, le premier relais qui suit dans le classement et composé uniquement de nationaux sera déclaré champion de France N2.

Programme et horaires :

Le programme sera celui de la compétition régionale ou nationale, avec les épreuves (lorsqu'elles existent) des championnats N2, placées juste avant.

Samedi 16 mai 2026	
Réunion 1 / OP:7h30 - DE:9h00	
1	400 NL dames
2	400 NL messieurs
3	200 Dos dames
4	200 Dos messieurs
5	100 Papillon dames
6	100 Papillon messieurs
7	400 4N dames
8	400 4N messieurs
9	800 NL Mixtes *
Réunion 2 / OP:14h00 - DE:15h30	
10	100 NL dames
11	100 NL messieurs
12	100 Brasse dames
13	100 Brasse messieurs
14	50 Dos dames
15	50 Dos messieurs
16	50 Papillon dames
17	50 Papillon messieurs
18	4 x 50 NL dames
19	4 x 50 NL messieurs
20	4 x 50 4N mixtes

Dimanche 17 mai 2026	
Réunion 3 / OP:7h30 - DE:9h00	
21	200 Brasse dames
22	200 Brasse messieurs
23	50 NL dames
24	50 NL messieurs
25	200 4N dames
26	200 4N messieurs
27	1500 NL Mixtes *
Réunion 4 / OP:14h00 - DE:15h30	
28	100 Dos dames
29	100 Dos messieurs
30	200 Papillon dames
31	200 Papillon messieurs
32	50 Brasse dames
33	50 Brasse messieurs
34	200 NL dames
35	200 NL messieurs
36	4 x 50 4N dames
37	4 x 50 4N messieurs
38	4 x 50 NL mixtes

* Les épreuves sont communes entre les deux compétitions, sauf le 800NL et le 1500NL.

Relais :

Les quatre nageurs devront OBLIGATOIREMENT être qualifiés à au moins une épreuve individuelle N2, et seront tous de niveau N2.

Un relais ne peut pas être engagé s'il est composé de plus de deux nageurs étrangers.

Les trois premiers relais par épreuve et par catégorie seront récompensés.

Seul le meilleur relais avec présence d'étranger(s), licencié(s) à la FFN sera récompensé.

Un relais ne peut pas être engagé s'il est composé de plus de deux nageurs étrangers.

Bonus « Plus » :

Lors de ces championnats d'été N2, si un nageur réalise au moins un temps de la grille N1, il pourra nager une (ou des) épreuves « bonus plus » afin de participer à quatre courses individuelles.

Le club (et pas le nageur) devra faire la demande d'engagement pour la 4^e épreuve des championnats de France été N1 (non autorisée informatiquement) par courriel à maitres@ffnatation.fr.

Ce « bonus plus » n'est valable que pour les championnats d'été de la même année.
Grilles de qualification N2 :

Pour se qualifier au championnat d'été N2 des maîtres, un nageur devra réaliser un temps dans une des deux grilles correspondantes ci-dessous (inchangées en 2025).

Dames :

Performances réalisées en bassin de 25m :

Epreuves	C1 : 25 - 29 ans	C2 : 30 - 34 ans	C3 : 35 - 39 ans	C4 : 40 - 44 ans	C5 : 45 - 49 ans	C6 : 50 - 54 ans	C7 : 55 - 59 ans	C8 : 60 - 64 ans	C9 : 65 - 69 ans	C10 : 70 - 74 ans	C11 : 75 - 79 ans	C12 : 80 - 84 ans	C13 : 85 - 89 ans	90 ans et plus
50 Nage Libre	00:39.11	00:40.67	00:41.70	00:42.44	00:43.56	00:44.59	00:47.11	00:48.94	00:51.90	00:57.98	01:02.57	01:09.13	01:10.25	01:25.77
100 Nage Libre	01:23.19	01:25.87	01:28.53	01:29.96	01:33.07	01:36.54	01:42.93	01:46.24	01:54.57	02:07.66	02:16.32	02:29.86	02:39.41	03:10.11
200 Nage Libre	03:03.77	03:10.49	03:13.41	03:20.21	03:26.40	03:38.01	03:45.37	04:02.11	04:23.94	04:43.68	05:15.61	05:27.86	05:52.66	07:15.08
400 Nage Libre	06:21.59	06:27.32	06:43.71	06:54.57	07:05.28	07:21.92	07:41.42	08:18.79	09:05.06	09:35.19	10:45.65	11:39.38	12:28.99	16:01.94
800 Nage Libre	12:55.65	13:18.91	13:46.65	13:59.00	14:28.67	14:54.97	15:21.89	16:56.72	18:28.79	19:24.60	21:58.58	22:27.18	27:36.51	32:19.47
1500 Nage Libre	25:03.50	25:21.31	25:39.53	26:23.06	27:02.90	27:45.35	29:47.64	32:53.17	35:17.28	37:06.87	41:44.99	45:15.56	48:54.76	60:49.75
50 Dos	00:46.13	00:47.50	00:48.91	00:49.87	00:52.62	00:55.67	00:58.61	01:01.79	01:07.92	01:11.59	01:18.91	01:25.90	01:35.75	02:07.63
100 Dos	01:37.03	01:40.48	01:42.02	01:44.91	01:51.03	01:57.84	02:01.79	02:13.16	02:25.07	02:33.51	02:48.73	02:56.24	03:12.42	04:00.13
200 Dos	03:22.76	03:32.30	03:35.01	03:43.04	03:55.09	04:05.94	04:10.76	04:33.58	05:02.16	05:33.79	06:05.17	06:52.15	07:08.92	09:36.38
50 Brasse	00:50.02	00:50.92	00:52.51	00:54.61	00:57.18	00:59.46	01:02.15	01:05.91	01:10.61	01:17.50	01:24.68	01:29.34	01:40.13	01:53.77
100 Brasse	01:50.83	01:52.42	01:56.56	02:02.07	02:06.44	02:11.97	02:19.94	02:28.74	02:43.31	02:58.68	03:08.83	03:17.75	03:49.66	04:18.62
200 Brasse	03:50.93	03:54.12	04:03.29	04:14.59	04:24.74	04:37.82	04:51.01	05:09.84	05:36.05	06:10.50	06:37.03	07:14.99	08:06.25	09:05.72
50 Papillon	00:42.34	00:43.91	00:45.66	00:46.21	00:49.04	00:50.83	00:52.84	00:55.83	01:00.77	01:05.91	01:10.62	01:17.71	01:37.53	03:02.86
100 Papillon	01:35.08	01:38.64	01:41.59	01:45.80	01:52.51	01:56.86	01:59.69	02:08.52	02:19.07	02:34.71	02:48.11	03:35.32	03:53.08	06:32.07
200 Papillon	03:20.19	03:28.91	03:36.81	03:43.44	03:57.77	04:07.58	04:17.84	04:35.98	05:05.15	06:01.15	07:00.71	09:36.33	10:55.94	12:46.66
100 4 Nages	01:37.38	01:38.91	01:41.87	01:45.02	01:51.70	01:56.17	02:03.49	02:08.45	02:18.82	02:30.23	02:41.75	03:09.72	03:20.94	04:06.75
200 4 Nages	03:22.76	03:25.44	03:34.41	03:42.74	03:54.47	04:04.97	04:18.36	04:34.50	05:00.42	05:34.94	06:09.27	06:42.25	07:12.74	11:18.78
400 4 Nages	07:00.57	07:06.42	07:26.58	07:37.64	08:01.27	08:22.81	08:58.81	09:35.27	10:36.16	11:39.56	13:09.23	14:17.45	22:13.61	23:21.40

Ou performances réalisées en bassin de 50m :

Epreuves	C1 : 25 - 29 ans	C2 : 30 - 34 ans	C3 : 35 - 39 ans	C4 : 40 - 44 ans	C5 : 45 - 49 ans	C6 : 50 - 54 ans	C7 : 55 - 59 ans	C8 : 60 - 64 ans	C9 : 65 - 69 ans	C10 : 70 - 74 ans	C11 : 75 - 79 ans	C12 : 80 - 84 ans	C13 : 85 - 89 ans	90 ans et plus
50 Nage Libre	00:39.81	00:41.37	00:42.40	00:43.14	00:44.26	00:45.29	00:47.81	00:49.64	00:52.60	00:58.68	01:03.27	01:09.83	01:10.95	01:26.47
100 Nage Libre	01:24.39	01:27.07	01:29.73	01:31.16	01:34.27	01:37.74	01:44.13	01:47.44	01:55.77	02:08.86	02:17.52	02:31.06	02:40.61	03:11.31
200 Nage Libre	03:06.67	03:13.39	03:16.31	03:23.11	03:29.30	03:40.91	03:48.27	04:05.01	04:26.84	04:46.58	05:18.51	05:30.76	05:55.56	07:17.98
400 Nage Libre	06:27.79	06:33.52	06:49.91	07:00.77	07:11.48	07:28.12	07:47.62	08:24.99	09:11.26	09:41.39	10:51.84	11:45.58	12:35.19	16:08.14
800 Nage Libre	13:08.55	13:31.81	13:59.55	14:11.90	14:41.57	15:07.87	15:44.79	17:09.62	18:41.69	19:37.50	22:11.48	22:40.08	27:49.41	32:32.37
1500 Nage Libre	25:28.00	25:45.81	26:04.03	26:47.56	27:27.40	28:09.85	30:12.14	33:17.67	35:41.78	37:31.37	42:09.49	45:40.06	50:19.26	61:14.25
50 Dos	00:47.43	00:48.80	00:50.21	00:51.17	00:53.92	00:56.97	00:59.91	01:03.09	01:09.22	01:12.89	01:20.21	01:27.20	01:37.05	02:08.93
100 Dos	01:39.33	01:42.78	01:44.32	01:47.21	01:53.33	02:00.14	02:04.09	02:15.46	02:27.37	02:35.81	02:51.03	02:58.54	03:14.72	04:02.43
200 Dos	03:28.16	03:37.70	03:40.41	03:48.44	04:00.49	04:11.34	04:16.16	04:38.98	05:07.56	05:39.19	06:10.57	06:57.55	07:14.32	09:41.78
50 Brasse	00:50.72	00:51.62	00:55.31	00:57.88	01:00.16	01:02.85	01:11.31	01:18.20	01:25.38	01:30.04	01:40.83	01:54.47		
100 Brasse	01:52.73	01:54.32	01:58.46	02:03.97	02:08.34	02:13.87	02:21.84	02:30.64	02:45.21	03:00.58	03:10.73	03:19.65	03:51.56	04:20.52
200 Brasse	03:55.43	03:58.62	04:07.79	04:19.09	04:29.24	04:42.32	04:55.51	05:14.34	05:40.55	06:15.00	06:41.53	07:19.49	08:10.75	09:10.22
50 Papillon	00:42.94	00:44.51	00:46.26	00:46.81	00:49.64	00:51.43	00:53.44	00:56.43	01:01.37	01:06.51	01:11.22	01:18.31	01:38.13	03:03.46
100 Papillon	01:36.48	01:40.04	01:42.90	01:47.20	01:53.91	01:58.26	02:01.09	02:09.92	02:20.47	02:36.11	02:49.51	03:36.72	03:54.48	06:33.47
200 Papillon	03:23.49	03:32.21	03:40.11	03:46.74	03:52.26	03:42.36	03:54.30	04:08.46	04:23.57	05:00.24	05:08.50	06:26.84	07:33.99	
200 4 Nages	03:26.16	03:28.84	03:37.81	03:46.14	03:57.87	04:08.37	04:21.76	04:37.90	05:03.82	05:38.34	06:12.67	06:45.65	07:16.14	11:22.18
400 4 Nages	07:08.07	07:13.92	07:34.08	07:45.14	08:08.77	08:30.31	09:06.31	09:42.77	10:43.66	11:47.06	13:16.73	14:24.95	22:21.11	23:28.90

Messieurs :

Performances réalisées en bassin de 25m :

Epreuves	C1 : 25 - 29 ans	C2 : 30 - 34 ans	C3 : 35 - 39 ans	C4 : 40 - 44 ans	C5 : 45 - 49 ans	C6 : 50 - 54 ans	C7 : 55 - 59 ans	C8 : 60 - 64 ans	C9 : 65 - 69 ans	C10 : 70 - 74 ans	C11 : 75 - 79 ans	C12 : 80 - 84 ans	C13 : 85 - 89 ans	90 ans et plus
50 Nage Libre	00:35.44	00:35.98	00:37.35	00:38.01	00:38.79	00:39.95	00:41.78	00:43.15	00:45.28	00:48.72	00:51.49	00:57.03	01:16.90	
100 Nage Libre	01:16.24	01:17.84	01:20.53	01:22.57	01:23.30	01:25.14	01:28.97	01:32.61	01:39.56	01:48.22	01:54.64	02:04.88	02:08.86	02:45.31
200 Nage Libre	02:42.44	02:45.46	02:49.51	02:54.25	02:56.07	03:02.40	03:09.31	03:19.69	03:34.09	03:55.99	04:13.02	04:32.30	04:50.60	05:45.35
400 Nage Libre	05:39.44	05:42.96	05:51.31	06:00.46	06:07.97	06:17.64	06:37.59	06:56.35	07:24.90	08:10.52	09:12.42	09:35.37	10:33.05	12:49.78
800 Nage Libre	11:45.30	11:49.70	11:54.85	12:19.39	12:34.11	12:49.72	12:88.00	14:06.82	14:59.99	16:35.92	18:44.90	20:05.19	22:46.12	29:57.44
1500 Nage Libre	22:35.26	22:43.85	22:53.90	23:30.21	23:55.85	24:51.00	25:48.16	27:30.99	29:19.19	32:28.33	36:26.81	39:29.01	43:21.07	58:57.47
50 Dos	00:40.47	00:41.26	00:42.71	00:44.21	00:44.37	00:46.50	00:48.69	00:51.09	00:52.99	00:57.93	01:04.32	01:09.78	01:19.61	01:33.41
100 Dos	01:25.84	01:26.97	01:30.30	01:33.41	01:35.93	01:39.29	01:41.33	01:45.61	01:50.57	02:05.58	02:19.16	02:25.53	02:58.07	03:29.18
200 Dos	03:01.20	03:05.73	03:11.78	03:16.99	03:22.81	03:29.26	03:42.36	03:54.30	04:08.46	04:32.57	05:00.24	05:08.50	06:26.84	07:33.99
50 Brasse	00:44.58	00:45.35	00:46.46	00:47.58	00:48.58	00:51.44	00:52.75	00:57.84	01:03.42	01:06.47	01:16.96	01:22.55	01:35.35	

XXXIX^e Championnat de France été Open

Lieu :	Tarbes (Hautes Pyrénées)
Date de la compétition :	Du jeudi 25 juin au dimanche 28 juin 2026
Bassin :	Grand bassin : 50m, 8 lignes
Nombre de réunions :	8 sur 4 jours
Date limite de qualification :	dimanche 7 juin 2026
Liste définitive des qualifiés :	jeudi 11 juin 2026
Période d'engagement :	Du lundi 15 juin au lundi 22 juin 2026
Liste des engagés :	mardi 23 juin 2026
Réunion technique :	mercredi 24 juin 2026 à 18h30

Préambule :

Les dates des Championnats de France sont des dates protégées. Toute compétition Maîtres se déroulant conjointement sur un ou plusieurs de ces 4 jours, pourra être invalidée par le CCM.

Equipements :

Bassin de 50m homologué, huit lignes minimum et un bassin servant à la récupération et à l'échauffement. Chronométrage électronique : une plaque avec affichage huit bandes minimum.

Contenu du programme :

Epreuves individuelles (16 en dames et 16 en messieurs)

50 nage libre, 100 nage libre, 200 nage libre, 400 nage libre, 800 ou 1500 NL, 50 dos, 100 dos, 200 dos, 50 brasse, 100 brasse, 200 brasse, 50 papillon, 100 papillon, 200 papillon, 200 4N et 400 4N.

Organisation des séries :

Les épreuves individuelles pour les 50, 100 et 200m seront distribuées par catégorie. Pour les distances supérieures ou égales à 400m, ce sera une distribution au temps d'engagement.

Epreuves de relais (2 en dames, 2 en messieurs et 2 en mixtes) : 4 x 50 NL, 4 x 50 4N, dames, messieurs et mixtes*.

N'importe quel nageur licencié compétiteur au club et âgé de 25 ans et plus au 31 décembre peut concourir pour les relais, y compris ceux n'ayant pas obtenu de qualification pour une épreuve individuelle.

Les épreuves de relais seront distribuées par catégories d'âges.

Tous les classements se feront au temps et par catégorie.

* Les relais mixtes comprendront obligatoirement deux hommes et deux femmes.

La composition des relais lors des engagements en ligne sur extraNat sera obligatoire.

Une seule modification de composition possible sur place. A partir de la 2^e, le certificat médical sera exigé, ainsi que la validation du CCM.

Si celle-ci entraîne un changement de catégorie, le relais pourra concourir mais l'équipe ne sera pas classée.

Tout nageur qui ratera sa série, et ce quelle qu'en soit la raison, ne pourra être réintégré dans une série ultérieure.

Jury :

Le jury de tête sera désigné par la FFN (commission des juges et arbitres) parmi les officiels inscrits sur les listes valides pour la saison en cours des officiels FFN. Les autres officiels seront désignés par l'organisateur.

Mode de qualification :

Compétition ouverte aux nageurs de 25 ans et plus, ayant souscrit une licence compétiteur à la Fédération Française de Natation ou licencié à une fédération étrangère (uniquement pour les N1).

Les nageurs pourront s'engager en fonction des deux grilles de qualification, suivant la taille du bassin de la performance réalisée.

Les nageurs ne réalisant pas les temps de qualification ne pourront pas concourir.

Les nageurs devront justifier d'un temps dans la grille correspondante à la longueur du bassin réalisé lors de la saison n-2 à la saison en cours (du 01/01/2023 au 07/06/2026), sous réserve que les performances soient bien intégrées sur le serveur fédéral.

Attention : une grille pour des temps réalisés en petit bain et une grille pour les temps réalisés en grand bassin.

- Pour les C2 et au-dessus : recherche des performances réalisées uniquement lors des compétitions Maîtres.
- Pour les C1 (et uniquement) : recherche des performances réalisées lors des compétitions Maîtres et NC.

ATTENTION : Qualification effectuée lors des compétitions internationales

Seules les performances réalisées lors des compétitions internationales inscrites aux calendriers de l'Euro Aqua ou de la World Aqua seront intégrées sous forme d'extrait dans la base fédérale et permettront de se qualifier aux championnats de France, sauf celles qui seraient nagées aux mêmes dates que ces dernières. Une dérogation pourra être accordée exceptionnellement par le CCM pour reconnaître une compétition internationale utilisant notre logiciel extraNat Pocket et en présence d'au moins un Juge Arbitre listé FFN.

Le temps intermédiaire ne seront plus pris en compte.

Tous les nageurs qualifiés sur une ou deux épreuves pourront s'engager sur une ou deux courses « bonus » d'une distance inférieure à 400m (50m, 100m et 200m), afin de pouvoir nager trois épreuves.

Modalités d'engagements :

Le nombre d'engagements individuels par nageur est limité à trois épreuves par jour au maximum, et à cinq pour toute la compétition.

Si un nageur, lors du championnat N2 se déroulant au moins trois semaines avant les N1, obtient au moins une qualification au Championnat de France N1, il pourra nager, lors des championnats N1 suivants, une quatrième épreuve (« Bonus plus »). Le club devra engager le nageur sur les trois courses autorisées et demander par mail (maitres@ffnatation.fr) l'engagement à la quatrième épreuve.

Un nageur qualifié aux championnats France sur au moins une course ne pourra plus s'engager en N2.

Récompenses :

Le premier nageur français de chaque épreuve dans chaque catégorie sera déclaré « champion de France ». Le nageur étranger terminant premier d'une épreuve sera déclaré « vainqueur des Championnats Open ».

Les trois premiers nageurs français de chaque épreuve recevront une médaille. En cas de présence de nageurs étrangers sur le podium, seul le meilleur sera récompensé. Les trois premiers relais par épreuve et par catégorie seront également récompensés. Un seul relais open (avec étrangers) sera récompensé. Pour être engagé, un relais ne peut pas être composé de plus de deux étrangers.

Les relais composés d'au moins un étranger ne pourront prétendre au titre de champion de France, mais seront déclarés vainqueurs des championnats de France Open. Dans ce cas, le premier relais qui suit dans le classement et composé uniquement de nationaux sera déclaré champion de France.

Programme :

Attention : la réunion N°8 du dimanche AM n'est plus réservée à l'eau libre, comme précédemment. Il est donc fortement probable que la R8 se finisse aux alentours de 17h00/18h00. Il conviendra de tenir compte de ce timing pouvant être impactant pour la logistique.

Jeudi 25 juin 2026		Vendredi 26 juin 2026	
R1-1	100 Brasse dames	R3-10	50 Dos messieurs
R1-2	100 Brasse messieurs	R3-11	50 Dos dames
R1-3	400 NL dames	R3-12	200 4N messieurs
R1-4	400 NL messieurs	R3-13	200 4N dames
R2-5	200 Dos dames	R3-14	50 Brasse messieurs
R1-6	200 Dos messieurs	R3-15	50 Brasse dames
R1-7	100 Papillon dames	R4-16	200 NL messieurs
R1-8	100 Papillon messieurs	R4-17	200 NL dames
R1-9	4 x 50 4N mixtes	R4-18	50 Papillon messieurs
		R4-19	50 Papillon dames
		R4-20	4 x 50 4N messieurs
		R4-21	4 x 50 4N dames

Samedi 27 juin 2026		Dimanche 28 juin 2026	
R5-22	200 Papillon messieurs	R7-31	50 NL dames
R5-23	200 Papillon dames	R7-32	50 NL messieurs
R5-24	100 NL messieurs	R7-33	400 4N dames
R5-25	100 NL dames	R7-34	400 4N messieurs
R6-26	800 NL messieurs	R7-35	800 NL dames
R6-27	200 Brasse dames	R7-36	100 Dos messieurs
R6-28	200 Brasse messieurs	R7-37	100 Dos dames
R6-29	4 x 50 NL dames	R7-38	4 x 50 NL mixtes
R6-30	4 x 50 NL messieurs		

En général, l'ouverture des portes se fera à 7h30 ou 8h00, le début des épreuves une heure plus tard. Une pause méridienne de 90 minutes environ sera programmée aux alentours de 12h30. Les pauses avant les relais ne seront effectives que si le timing est raisonnable afin de permettre une fin de journée à une heure acceptable.

Bien évidemment les horaires, ainsi que le découpage par réunion sont prévisionnels, et pourront être modifiés en fonction des engagements. Les pauses facultatives seront effectuées, si le planning le permet.

A titre informatif, vous trouverez ci-dessous l'esquisse de ce qui pourrait être le programme **2027**. (Rééquilibrage des distances, et 1500NL à la place du 800NL comme en 2023)

Jeudi 24 juin 2027		Vendredi 25 juin 2027	
R1-1	100 Papillon dames	R3-10	100 Brasse messieurs
R1-2	100 Papillon messieurs	R3-11	100 Brasse dames
R1-3	400 NL dames	R3-12	400 4N messieurs
R1-4	400 NL messieurs	R3-13	400 4N dames
R2-5	200 Brasse dames	R3-14	200 NL messieurs
R1-6	200 Brasse messieurs	R3-15	200 NL dames
R1-7	50 Dos dames	R4-16	50 Papillon messieurs
R1-8	50 Dos messieurs	R4-17	50 Papillon dames
R1-9	4 x 50 NL mixtes	R4-18	200 Dos messieurs
		R4-19	200 Dos dames
		R4-20	4 x 50 4N mixtes

Samedi 26 juin 2027		Dimanche 27 juin 2027	
R5-21	100 Dos messieurs	R7-30	100 NL messieurs
R5-22	100 Dos dames	R7-31	100 NL dames
R5-23	200 Papillon dames	R7-32	200 4N messieurs
R5-24	200 Papillon messieurs	R7-33	200 4N dames
R6-25	1500 NL dames	R7-34	1500 NL messieurs
R6-26	50 NL messieurs	R7-35	50 Brasse dames
R6-27	50 NL dames	R7-36	50 Brasse messieurs
R6-28	4 x 50 4N messieurs	R7-37	4 x 50 NL dames
R6-29	4 x 50 4N dames	R7-38	4 x 50 NL messieurs

Grilles de qualification N1 :

Pour se qualifier au championnat d'été N1 des maîtres, un nageur devra réaliser un temps dans une des deux grilles correspondantes ci-dessous.

Dames :

Performances réalisées en bassin de 25m :

Épreuves	C1 : 25 - 29 ans	C2 : 30 - 34 ans	C3 : 35 - 39 ans	C4 : 40 - 44 ans	C5 : 45 - 49 ans	C6 : 50 - 54 ans	C7 : 55 - 59 ans	C8 : 60 - 64 ans	C9 : 65 - 69 ans	C10 : 70 - 74 ans	C11 : 75 - 79 ans	C12 : 80 - 84 ans	C13 : 85 - 89 ans	90 ans et plus
50 Nage Libre	00:30.80	00:31.81	00:32.30	00:32.81	00:33.31	00:34.30	00:35.80	00:37.82	00:39.80	00:44.31	00:50.81	00:55.82	00:58.32	01:14.32
100 Nage Libre	01:06.32	01:07.81	01:09.81	01:10.82	01:12.80	01:15.81	01:19.81	01:23.82	01:29.82	01:41.81	01:52.83	02:10.81	02:21.88	02:47.88
200 Nage Libre	02:26.11	02:30.66	02:32.61	02:37.67	02:42.68	02:51.17	02:56.15	03:11.13	03:26.19	03:46.64	04:25.22	04:48.14	05:16.15	06:27.19
400 Nage Libre	05:08.88	05:12.82	05:23.88	05:30.80	05:37.80	05:53.47	06:09.96	06:37.90	07:11.87	07:45.98	09:10.98	10:23.12	11:17.84	14:24.88
800 Nage Libre	10:35.19	10:52.18	11:09.12	11:17.12	11:42.25	12:10.21	12:41.44	13:43.44	14:49.45	16:05.33	18:58.14	20:07.75	25:20.35	29:25.83
1500 Nage Libre	20:26.89	20:41.04	20:45.84	21:18.52	21:56.73	22:40.53	24:29.77	26:59.00	29:41.28	30:59.82	36:03.98	40:49.32	45:27.13	59:57.16
50 Dos	00:35.20	00:36.21	00:37.21	00:37.71	00:39.72	00:41.71	00:43.71	00:46.71	00:51.22	00:53.73	01:02.74	01:08.70	01:18.72	01:48.71
100 Dos	01:15.73	01:18.73	01:19.75	01:21.71	01:25.74	01:30.73	01:33.70	01:42.75	01:51.74	02:02.77	02:16.76	02:27.77	02:45.79	03:30.81
200 Dos	02:44.68	02:51.60	02:52.66	02:58.11	03:06.66	03:14.12	03:16.60	03:35.62	03:57.60	04:38.66	05:13.71	05:54.78	06:18.66	08:35.80
50 Brasse	00:38.81	00:39.30	00:40.30	00:41.80	00:43.82	00:45.31	00:47.30	00:50.30	00:53.81	01:08.32	01:12.32	01:27.35	01:37.33	
100 Brasse	01:26.14	01:28.13	01:31.15	01:35.12	01:41.13	01:47.16	01:54.17	02:05.14	02:19.16	02:33.14	02:50.18	03:18.17	03:47.19	
200 Brasse	03:07.52	03:08.59	03:14.59	03:22.60	03:29.56	03:38.61	03:47.58	04:03.60	04:23.60	05:05.54	05:40.60	06:18.72	07:05.73	08:05.77
50 Papillon	00:33.40	00:34.42	00:35.41	00:36.41	00:38.42	00:39.40	00:41.40	00:46.42	00:50.40	00:55.42	01:03.43	01:10.42	01:33.42	02:55.42
100 Papillon	01:15.63	01:17.60	01:19.61	01:23.65	01:28.63	01:32.65	01:39.65	01:47.63	01:59.65	02:12.68	02:32.66	03:17.64	03:31.61	05:31.60
200 Papillon	02:48.71	02:55.77	03:02.74	03:06.75	03:17.74	03:25.77	03:38.79	03:55.82	04:26.77	05:13.76	06:25.76	08:36.70	09:49.77	10:39.74
100 4 Nages	01:16.00	01:17.02	01:19.02	01:21.03	01:25.52	01:29.01	01:34.03	01:37.54	01:46.05	02:01.04	02:19.56	02:48.07	03:05.09	04:00.02
200 4 Nages	02:42.62	02:43.67	02:49.65	02:56.68	03:04.67	03:11.63	03:20.69	03:35.65	03:55.70	04:21.70	05:16.77	05:55.74	06:20.65	09:00.84
400 4 Nages	05:52.66	05:58.51	06:14.62	06:22.63	06:38.66	06:52.57	07:18.71	07:44.68	08:27.70	09:20.70	10:36.75	11:26.60	17:26.87	18:12.52

Ou performances réalisées en bassin de 50m :

Épreuves	C1 : 25 - 29 ans	C2 : 30 - 34 ans	C3 : 35 - 39 ans	C4 : 40 - 44 ans	C5 : 45 - 49 ans	C6 : 50 - 54 ans	C7 : 55 - 59 ans	C8 : 60 - 64 ans	C9 : 65 - 69 ans	C10 : 70 - 74 ans	C11 : 75 - 79 ans	C12 : 80 - 84 ans	C13 : 85 - 89 ans	90 ans et plus
50 Nage Libre	00:31.50	00:32.51	00:33.00	00:33.51	00:34.01	00:35.00	00:36.50	00:38.52	00:40.50	00:45.01	00:51.51	00:56.52	00:59.02	01:15.02
100 Nage Libre	01:07.52	01:09.01	01:11.01	01:12.02	01:14.00	01:17.01	01:21.01	01:25.02	01:31.02	01:43.01	01:54.03	02:12.01	02:23.08	02:49.08
200 Nage Libre	02:29.01	02:33.56	02:35.51	02:40.57	02:45.58	02:54.07	02:59.05	03:14.03	03:29.03	03:49.54	04:28.12	04:51.04	05:19.05	06:30.09
400 Nage Libre	05:15.08	05:19.02	05:30.08	05:37.00	05:44.00	05:59.67	06:16.16	06:44.10	07:18.07	07:52.18	09:17.18	10:29.32	11:24.04	14:31.08
800 Nage Libre	10:48.09	11:05.08	11:22.02	11:30.02	11:55.15	12:23.11	12:54.24	13:56.34	15:02.35	16:19.23	19:11.04	20:20.65	25:33.25	29:38.73
1500 Nage Libre	20:51.39	21:05.54	21:10.34	21:43.02	22:21.23	23:05.03	24:54.27	27:23.50	30:05.78	31:24.32	36:28.48	41:13.82	45:51.63	60:21.66
50 Dos	00:36.50	00:37.51	00:38.51	00:39.01	00:41.02	00:43.01	00:45.01	00:48.01	00:52.52	00:55.03	01:04.04	01:10.00	01:20.02	01:50.01
100 Dos	01:18.04	01:21.03	01:22.05	01:24.01	01:28.04	01:33.03	01:36.00	01:45.05	01:54.04	02:05.07	02:19.06	02:30.07	02:48.09	03:33.11
200 Dos	02:50.00	02:57.00	02:58.06	03:03.51	03:12.06	03:19.52	03:22.00	03:41.02	04:03.00	04:44.06	05:19.11	06:00.18	06:24.05	08:41.20
50 Brasse	00:39.51	00:40.00	00:41.00	00:42.50	00:44.52	00:46.01	00:48.00	00:51.00	00:54.51	01:00.02	01:09.02	01:13.02	01:28.05	01:38.03
100 Brasse	01:28.04	01:30.03	01:33.05	01:37.02	01:39.55	01:43.03	01:49.06	01:56.07	02:07.04	02:21.06	02:35.03	02:52.08	03:20.07	03:49.09
200 Brasse	03:12.02	03:13.09	03:19.09	03:27.10	03:34.06	03:43.11	03:52.08	04:08.10	04:28.10	05:10.04	05:45.10	06:23.22	07:10.23	08:10.27
50 Papillon	00:34.00	00:35.02	00:36.01	00:37.01	00:39.02	00:40.00	00:42.00	00:47.02	00:51.00	00:56.02	01:04.03	01:11.02	01:34.02	02:56.02
100 Papillon	01:37.03	01:19.00	01:21.01	01:25.05	01:30.03	01:34.05	01:41.05	01:49.03	02:01.05	02:14.08	02:34.06	03:19.04	03:33.01	05:33.00
200 Papillon	02:52.01	02:59.07	03:06.04	03:10.05	03:21.04	03:29.07	03:42.09	03:59.12	04:30.07	05:17.06	06:29.06	08:40.00	09:53.07	10:43.04
200 4 Nages	02:46.02	02:47.07	02:53.05	03:00.08	03:08.07	03:15.03	03:24.09	03:39.05	03:59.10	04:25.10	05:20.17	05:59.14	06:24.05	09:04.24
400 4 Nages	06:00.16	06:06.01	06:22.12	06:30.13	06:46.16	07:00.07	07:26.21	07:52.18	08:35.20	09:28.20	10:44.25	11:34.10	17:34.37	18:20.02

Messieurs :

Performances réalisées en bassin de 25m :

Épreuves	C1 : 25 - 29 ans	C2 : 30 - 34 ans	C3 : 35 - 39 ans	C4 : 40 - 44 ans	C5 : 45 - 49 ans	C6 : 50 - 54 ans	C7 : 55 - 59 ans	C8 : 60 - 64 ans	C9 : 65 - 69 ans	C10 : 70 - 74 ans	C11 : 75 - 79 ans	C12 : 80 - 84 ans	C13 : 85 - 89 ans	90 ans et plus
50 Nage Libre	00:26.30	00:26.62	00:27.41	00:27.81	00:28.30	00:29.00	00:29.72	00:31.51	00:33.01	00:33.82	00:36.32	00:39.31	00:42.31	00:46.81
100 Nage Libre	00:58.00	00:59.00	01:00.52	01:02.02	01:03.02	01:05.01	01:08.01	01:11.02	01:17.03	01:24.55	01:30.52	01:41.53	01:59.50	02:34.51
200 Nage Libre	02:06.90	02:09.40	02:12.43	02:15.93	02:18.45	02:23.42	02:29.45	02:39.46	02:52.42	03:10.43	03:26.42	03:51.46	04:34.46	05:44.52
400 Nage Libre	04:30.39	04:34.38	04:41.32	04:48.35	04:55.32	05:06.30	05:25.45	05:42.42	06:05.31	06:42.49	07:35.41	08:17.38	09:57.43	12:12.50
800 Nage Libre	09:31.20	09:38.26	09:41.33	10:02.37	10:19.26	10:37.11	11:12.23	11:45.42	12:34.25	13:54.49	15:49.20	17:44.47	20:17.34	26:44.73
1500 Nage Libre	18:16.27	18:33.37	18:49.18	19:22.92	19:50.91	20:40.18	21:34.53	23:11.24	24:48.09	27:31.10	30:58.43	34:53.17	39:36.03	53:51.46
50 Dos	00:30.50	00:31.00	00:32.52	00:34.02	00:35.00	00:37.02	00:39.01	00:41.02	00:44.03	00:47.02	00:54.01	01:16.21	06:00.32	07:55.13
100 Dos	00:33.40	00:33.91	00:34.91	00:36.30	00:37.91	00:39.42	00:40.93	00:44.91	00:49.43	00:53.91	01:03.93	01:14.92	01:34.00	
200 Dos	01:14.00	01:16.01	01:18.03	01:21.03	01:22.54	01:25.02	01:26.02	01:31.01	01:45.05	01:55.51	02:03.03	02:23.08	02:44.05	03:20.06
50 Brasse	02:40.18	02:43.65	02:47.15	02:52.15	02:59.16	03:05.14	03:11.70	03:19.18	03:45.21	04:09.19	04:40.23	05:22.15	06:09.15	07:30.27
100 Brasse	00:													

Grille de conversion PB/GB :

ÉPREUVES	MAJORIZATION	
	Dames	Messieurs
50 nage libre	0.70	0.70
100 nage libre	1.20	1.50
200 nage libre	2.90	3.60
400 nage libre	6.20	7.70
800 nage libre	12.90	15.90
1500 nage libre	24.50	30.10
50 dos	1.30	1.50
100 dos	2.30	3.00
200 dos	5.40	6.90
50 brasse	0.70	1.10
100 brasse	1.90	2.50
200 brasse	4.50	5.90
50 papillon	0.60	0.70
100 papillon	1.40	1.40
200 papillon	3.30	3.30
200 4 nages	3.40	4.10
400 4 nages	7.50	9.00

XXX^e Championnat de France Eau libre Open

Lieu :	Brive (Corrèze)
Date de la compétition :	Une demi-journée à définir du 5 au 7 juin 2026
Lieu précis :	Lac du Causse
Période d'engagement :	A définir
Liste des engagés :	A définir
Réunion technique :	A définir

Préambule :

Moment très convivial avec une épreuve spécifique aux Maîtres, de 3000m en eau libre.

Environnement :

Lac / Mer-Océan / Plan d'eau / Rivière

Règlement FFN Eau Libre :

Voir règlement Eau Libre 2026

La température de l'eau la plus basse pour une compétition FFN en eau libre est de 14°C.

De 14°C à 17,9°C : les combinaisons thermiques homologuées (Néoprène) sont obligatoires.

De 18°C à 19.9°C : les combinaisons thermiques homologuées (Néoprène) sont optionnelles.

A 20°C et plus : les combinaisons thermiques homologuées (Néoprène) sont interdites.

Mode de qualification :

Compétition ouverte aux nageurs de 25 ans et plus (C1 et plus), ayant souscrit une licence compétiteur à la Fédération Française de Natation ou licencié à une fédération étrangère affiliée à la WA.

Modalités d'engagements :

Le CCM a souhaité confier les championnats de France eau libre des Maîtres, à l'organisateur des championnats de France eau libre « Elite ».

La période d'engagements auprès de la FFN est fixée du J - 11 au J - 4

Les droits d'engagements doivent être réglés par carte bancaire.

La publication de la liste des engagés interviendra à J - 3.

Tout engagement supplémentaire effectué lors de la réunion technique sera éventuellement possible (sous réserve d'accord du délégué et de disponibilité de place) mais son tarif sera majoré de 60€.

Récompenses :

Le premier nageur français dans chaque catégorie sera déclaré « champion de France ». Le nageur étranger terminant premier d'une épreuve sera déclaré « vainqueur des championnats Open ».

Les trois premiers nageurs français recevront une médaille.

En cas de présence de nageurs étrangers sur le podium, seul le meilleur sera récompensé.

CNCM : Classement National des Clubs Maîtres

L'organisation du nouveau classement des clubs se définit en plusieurs parties : une partie commune à toutes les disciplines de la FFN (classement institutionnel ou administratif) et une partie spécifique. Cette organisation structurelle devrait permettre à chaque club de se trouver un mode de valorisation, soit par sa qualité de structuration, soit par la diversité des pratiques qu'il propose ou par son niveau d'expertise dans une discipline.

Classement spécifique Natation Maîtres :

L'organisation du nouveau classement des clubs se définit en quatre grands thèmes : un classement des compétitions par équipe, un classement « Trophée Elite » basé sur nos championnats nationaux (hiver en 25m et été en 50m), un classement « Trophée N2 » basé sur nos championnats nationaux N2 (hiver en 25m et été en 50m) et un classement basé sur le niveau des compétiteurs qui composent le club.

1) Le classement des compétitions par équipe

Les compétitions concernées : Interclubs régionaux et départementaux Maîtres et Championnats de France des Relais.

Principes :

Le premier club au classement cumulé de points par interclubs remporte 1500 points. Important : dans ce classement ne sont prises en compte que les organisations régionales. Le championnat national interclubs des Maîtres n'est pas pris en compte dans le classement national des clubs.

Mode de calcul :

1500 points au premier et 1 point au dernier (1.500^e).

Du 1^{er} au 11^e: 10 pts - Du 12^e au 51^e : 4 pts - Du 52^e au 101^e : 3 pts - Du 102^e au 291^e : 2 pts - Du 292^e au 1.500^e : 1 pt.

On additionne l'ensemble des points obtenus par l'ensemble des équipes d'un club, et ce, quels que soient le sexe et le niveau territorial (région, département). Les points obtenus par chacune des équipes intègrent bien les règles spécifiques des interclubs. En cas d'équipe déclassée, cette dernière ne marque pas de point.

2) Le classement « Trophée Elite »

Les compétitions concernées : les championnats de France en bassin de 25m (hiver) et en bassin de 50m (été).

Principes :

Le classement des clubs de chaque championnat prendra en compte les dix premiers de chaque épreuve et de chaque catégorie. Le classement du « Trophée Elite » sera établi à partir de l'addition des points de tous les classements clubs des championnats mentionnés plus avant.

Mode de calcul :

Sur chaque épreuve et sur chaque catégorie d'âge, on ne prend en compte que les dix premiers licenciés à la FFN. Sont exclus les invités (nageurs non licenciés à la FFN).

Le barème est le suivant :

1 ^{er} :	33 pts	6 ^e :	15 pts
2 ^e :	27 pts	7 ^e :	12 pts
3 ^e :	24 pts	8 ^e :	09 pts
4 ^e :	21 pts	9 ^e :	06 pts
5 ^e :	18 pts	10 ^e :	03 pts

3) Le classement « Trophée N2 »

Les compétitions concernées : les championnats N2 en bassin de 25m (hiver) et en bassin de 50m (été).

Principes :

Le classement des clubs de chaque championnat prendra en compte les dix premiers de chaque épreuve et de chaque catégorie. Le classement du « Trophée N2 » sera établi à partir de l'addition des points de tous les classements clubs des championnats mentionnés plus avant.

Mode de calcul :

Sur chaque épreuve et sur chaque catégorie d'âge, on ne prend en compte que les dix premiers licenciés à la FFN. Sont exclus les invités (nageurs non licenciés à la FFN).

Le barème est le suivant :

1 ^{er} :	11 pts	6 ^e :	5 pts
2 ^e :	9 pts	7 ^e :	4 pts
3 ^e :	8 pts	8 ^e :	3 pts
4 ^e :	7 pts	9 ^e :	2 pts
5 ^e :	6 pts	10 ^e :	1 pt

4) Le classement des clubs à partir des compétiteurs

Les compétitions concernées : l'ensemble des compétitions inscrites aux calendriers international, fédéral, régional et départemental et déclarées compétition « Maîtres ».

Principes :

- Chaque niveau de pratique, en fonction des points de la table de cotation fédérale (intégrant les coefficients de rajeunissement), donne un nombre de points.
- Seules les compétitions déclarées « Maîtres » sont prises en compte pour le calcul de cette cotation.
- Seule la meilleure cotation par nageur compte.
- Tous les points s'ajoutent pour donner un classement final du club.

Grille de calcul :

	Points
Nageur ayant réalisé au moins 1 compétition en natation Maîtres et inférieure et égale à 299 points *	10
Nageur ayant réalisé 1 performance d'une valeur comprise entre 300 à 649 points* à la table de cotation fédérale	20
Nageur ayant réalisé 1 performance d'une valeur comprise entre 650 à 849 points* à la table de cotation fédérale	40
Nageur ayant réalisé 1 performance d'une valeur comprise entre 850 à 999 points* à la table de cotation fédérale	80
Nageur ayant réalisé 1 performance d'une valeur supérieure et égale à 1000 points* à la table de cotation fédérale	160

*Les points indiqués intègrent le coefficient de rajeunissement.

Les points correspondant à une performance (ci-dessus), seront remplacés lors d'un résultat dans le Top10 des Championnats d'Europe ou du Monde en Grand Bassin, par les points correspondants à la place obtenue (ci-dessous). Ex : un nageur ayant marqué 1100 points lors d'une épreuve marque 160 points. Si ce nageur s'est classé 7^e des championnats du Monde, il rapportera 400 points (et plus 160) au classement des clubs, rubrique compétiteur.

	Places 4 à 10	Bronze	Argent	Or
Championnats d'Europe	300	500	600	800
Championnats du Monde	400	700	800	1000

Championnats de France de Natation Artistique Open des Maîtres

Les 19, 20, et 21 Juin 2026 – Caen

Les objectifs du programme **des Maîtres français** sont de promouvoir la pratique sportive dans la compétition, la convivialité, le fair-play et le respect d'autrui à travers les cinq disciplines de la Fédération Française de Natation, et plus particulièrement notre discipline, la Natation Artistique.

Ces règlements sont ainsi déclinés pour toutes nos compétitions sur le territoire français : nos championnats de France, nos championnats Inter-ligues et ligues

Il s'adresse aux sportifs ayant au minimum 25 ans, l'âge pris en compte est celui au **31 décembre de l'année de la compétition**.

REGLES GENERALES DES MAÎTRES

Les compétitrices et les compétiteurs (*plus loin nommés seulement, par simplicité, « les compétitrices », tout comme « les nageuses » ou « les coéquipières »*) doivent être conscients de la nécessité d'être bien préparés et médicalement aptes avant de participer à des compétitions Maîtres. Ils assument l'entièvre responsabilité des risques inclus dans la compétition dans ces compétitions.

- **Solos** : 25-29, 30-39, 40-49, 50-59, 60-69, 70-79, 80 ans et plus.
- **Duos et Duos Mixtes** : 25-29, 30-39, 40-49, 50-59, 60-69, 70-79, 80 ans et plus.
Le groupe d'âge se calcule par la moyenne d'âge des nageuses (rs).
- **Equipes** : 25-34, 35-49, 50-64 et 65 ans et plus, avec l'âge déterminé par la moyenne d'âge des compétitrices.
- **Ballets Combinés** : 25-39, 40- 64, 65 ans et plus, avec l'âge déterminé par la moyenne d'âge des participants.

Pour les duos, les équipes techniques, les équipes libres et les combinés, la moyenne d'âge des compétitrices doit être définie en additionnant les âges des compétitrices présentes, divisée par le nombre de nageuses, n'englobant pas les remplaçantes et en enlevant toute fraction ou décimale finales. (*Exemple : si la moyenne d'âge d'une équipe est 49,833, elle nagera dans le groupe d'âge 35-49*).

ORGANISATION DE LA COMPETITION

Le programme :

- L'ordre est aléatoire et peut mixer les catégories (en technique ou/et en libre) à condition de respecter et d'énoncer les groupes d'âge.
- (Exemple : passage 25-29 ans avec les 30-39 et 40-49 ans... 50-59 ans 60-69 ans avec les 70 et plus, etc.)

Le tirage au sort :

- Il est organisé une semaine avant le début de la compétition et sera diffusé sur la page WhatsApp dédiée aux Championnats de France.

CONTENU DE LA COMPETITION

Le programme des Championnats de France est constitué de Ballets Techniques, de Ballets Libres et de Ballets Combinés.

Les compétitrices en Duo, Duo Mixte, Equipe et Combiné doivent représenter **le même club**.

Ballets Techniques :

- Les Ballets techniques comportent des Solos, des Duos, des Duos Mixtes, des Equipes
- Les Ballets techniques doivent inclure tous les éléments exigés.
- Le choix de la musique en Ballet technique est libre.

Ballets Libres :

- Les Ballets Libres comportent des Solos, des Duos, des Duos Mixtes, des Equipes et des Combinés.
- Il n'y a pas de restriction dans le choix de la musique, du contenu ou de la chorégraphie.
- Les équipes sont constituées d'au moins 4 nageuses et de 8 nageuses au maximum (*plus 2 remplaçantes*).
- Le Combiné comprend au moins 4 nageuses et 10 nageuses au maximum (*plus 2 remplaçantes*)

ATTENTION NOUVEAU REGLEMENT !

- Pour les solos, duos et duos mixtes : **Il n'est plus obligatoire de nager les 2 épreuves (technique et libre)**. Il y aura 2 classements distincts.
- Chaque athlète, titulaire ou remplaçante, ne pourra se présenter **qu'à 5 épreuves maximum** (solo tech, solo libre, duo tech, duo libre, ballet tech, ballet libre ou combo).
- Considérant qu'il est impossible de nager les 2 mêmes épreuves dans des catégories différentes (ex : nager dans 2 combos en catégorie 25-39 ans et dans la catégorie 40-65 ans). Toutefois possible de nager en duo tech dans une catégorie et dans une autre en duo libre.

Rappel :

- Les équipes techniques, les équipes libres et le combo font partie d'un bloc **de 3 épreuves distinctes**, avec des classements séparés.
Chaque nageuse ne peut nager que dans **2 épreuves sur les 3 citées**, (remplaçantes comprises).
- Les nageuses inscrites comme remplaçantes doivent prendre la place de leurs coéquipières en cas de problème. Si cela n'est pas possible, le ballet n'est pas classé.

LIMITE DE TEMPS

Tous les temps cités ci-dessous sont des temps maximums. Aucune tolérance ne sera acceptée.
La limite de temps, pour tous les ballets techniques et libres, inclut les 10 secondes pour les mouvements de la plage.

Il n'y a aucune limite de temps minimum.

- Solos Techniques : **2 minutes 0 seconde**
- Solos Libres : **2 minutes 15 secondes**
- Duos Techniques : **2 minutes 20 secondes**

- Duos Libres : **2 minutes 45 secondes**
- Duos Techniques Mixtes : **2 minutes 20 secondes**
- Duos Libres Mixtes : **2 minutes 45 secondes**
- Equipes Techniques : **2 minutes 50 secondes**
- Equipes Libres : **3 minutes 30 secondes**
- Libres Combinés : **3 minutes 30 secondes**

Pour tous les ballets, le chronomètre commence par le franchissement de la première nageuse du point de départ désigné par le Juge Arbitre, jusqu'à ce que la dernière compétitrice soit en position stationnaire (hors de l'eau ou dans l'eau).

Cela ne doit pas excéder au total 30 secondes.

ELEMENTS TECHNIQUES OBLIGATOIRES

En solo, en duo et en équipe :

- Tous les éléments techniques peuvent être exécutés **dans l'axe de votre choix et sans ordre obligatoire.**
- **Un document « Carte des éléments »** doit être rempli avant la compétition pour mentionner l'ordre choisi, ce qui permet aux juges de se repérer plus facilement lors de la notation. Il peut être corrigé (si besoin). La veille pour les épreuves du matin et le matin pour celles de l'après-midi et du soir.

SOLO TECHNIQUE - LES ELEMENTS OBLIGATOIRES

Les éléments de 1 à 5 peuvent être **nagés dans le désordre.**

Toutes les positions mentionnées en gras doivent être exécutées, visibles et reconnaissables.

1. QUEUE DE POISSON –

D'une **Position Horizontale Ventrale**, une **Position Carpée Avant** est réalisée ; une jambe est levée en **Position Queue de Poisson**, la seconde jambe est montée en **Position Verticale**. (*La fin est libre*).

2. POSITION GRAND ECART

Suivie par une sortie promenade avant ou promenade arrière complète (*attention bien terminer en position dorsale ou ventrale*).

3. VRILLE DE 180°

A partir d'une Position Verticale Jambe pliée, **une Vrille de 180° est exécutée jusqu'à ce que les jambes soient rassemblées au niveau des chevilles, suivie d'une immersion des pieds.**

4. COMBINAISON DE BALLET LEG EN DEPLACEMENT

En commençant en **Position Horizontale Dorsale** inclure **au moins 2 des 4 positions suivantes** :

- Voilier droit par la tête ou Voilier gauche par la tête,
- Ballet Leg gauche ou Ballet leg droit,

- Position Flamenco gauche, Position Flamenco droit,
- Double Ballet Leg.

5. BARRACUDA JAMBE PLIEE

D'une Position Carpée Arrière avec les jambes perpendiculaires et les orteils juste au-dessous de la surface, une Poussée est exécutée tandis qu'une jambe glisse le long de l'autre jambe tendue pour prendre une Position Verticale Jambe Pliée. Une descente verticale est exécutée en Position Verticale Jambe Pliée dans le même rythme que la Poussée. (Terminer sa verticale sous l'eau).

6. DEUX FORMES DE PROPELLION

Elles doivent inclure du rétropédalage de côté et/ou avant (les bras sont optionnels).

DUO TECHNIQUE - LES ELEMENTS OBLIGATOIRES

Toutes les positions mentionnées en gras doivent être exécutées, visibles et reconnaissables.

Pour les duos, les éléments 1 à 6 sont identiques à ceux du solo.

Les éléments de 1 à 5 peuvent être nagés dans le désordre.

Les éléments 6 et 7 peuvent être incorporés à n'importe quel moment du programme.

7. ACTION EN CONNEXION

- Les nageuses sont connectées (contact) de manière à exécuter ce qui suit :

- Une figure connectée ou une flottaison connectée ou un mouvement de bras connecté.
- Les actions doivent être exécutées de manière simultanée. Une action en « miroir » est permise.
- Les empilés, portés, plateformes ou éjectés ne sont pas permis.

A l'exception de la partie sur la plage et de l'entrée dans l'eau et de l'action en connexion, tous les éléments, exigés et supplémentaires, doivent être exécutés simultanément et orientés dans la même direction par les 2 nageuses.

Des variations dans les propulsions et les orientations sont permises durant les changements de formations.

EQUIPE TECHNIQUE - LES ELEMENTS OBLIGATOIRES

Toutes les positions mentionnées en gras doivent être exécutées, visibles et reconnaissables.

Pour les Equipes, les éléments de 1 à 7 sont identiques à ceux du duo.

Les éléments de 1 à 5 peuvent être nagés dans le désordre.

Les éléments 6 et 9 peuvent être incorporés à n'importe quel moment du programme.

8. ACTION EN CASCADE

Des mouvements identiques sont réalisés successivement, un par un, par tous les membres de l'équipe.

Si plus d'une cascade est réalisée, celles-ci doivent être consécutives et ne pas être séparées par d'autres éléments optionnels ou obligatoires.

Une seconde cascade peut débuter avant que la première ne soit terminée par tous les membres de l'équipe, mais **chaque membre de l'équipe doit exécuter tous les mouvements de chaque cascade.**

• FORMATIONS

Elles doivent montrer **au moins un cercle et au moins une ligne.** Les éléments techniques peuvent être exécutés durant la formation en cercle ou la formation en ligne.

Les empilés, portés, plateformes ou éjectés ne sont pas permis.

A l'exception de la partie sur **la plage** et de **l'entrée** dans l'eau et de **l'action en connexion**, tous les éléments, exigés et supplémentaires, **doivent** être exécutés simultanément et orientés dans la même direction par les nageurs (ses).

Des variations dans les propulsions et les orientations sont permises durant les changements de formations.

LE COMBINE - LES ELEMENTS OBLIGATOIRES

Le Combiné doit comporter :

1. **2 Parties avec moins de 3 compétitrices** (*compter au moins 10 secondes, cela doit être visible et compréhensible*)
2. **2 parties avec 4 à 10 compétitrices** (*la totalité des athlètes*) (*compter au moins 10 secondes, cela doit être visible et compréhensible*)
 - Le départ peut s'effectuer sur le bord ou dans l'eau, ou une combinaison des deux.
 - Le reste du ballet doit s'effectuer dans l'eau.
 - *Chaque nouvelle section chorégraphique commence proche de la précédente.*

PENALITES ET COMPLEMENTS D'INFORMATIONS GENERALES

1 point

Non-respect des figures avec manquement des positions exigées.

Principales pénalités sanctionnées (Hors Note d'exécution) :

- La fin de la vrille et du barracuda avec un groupé à la surface (*oubli de la descente verticale*).
- La vrille jambe pliée effectuée un ½ tour jambe pliée avant la descente en verticale et le rassemblé.
- Le Barracuda jambe pliée qui ne reste pas pliée jusque sous l'eau.
- Une erreur dans la combinaison des ballets legs ou dans les éléments en rajoutant des mouvements non codifiés dans la description de la figure technique de référence (carte des éléments).
- La cascade non identique en équipe
- Les dépassements du temps de présentation 30', du bord 10' ou du temps maximum des ballets.
- Le non-respect du document de la carte des éléments déposée. Il y aura 0,5 point par erreur et 2,5 pour sa globalité.

Compléments d'informations :

- Il n'y a aucune directive pour le maillot.
- Toutefois, les maillots de bain doivent suivre la règle GR 5 et AS 13.9-13.13.
- Si dans une épreuve, le juge-arbitre estime que le maillot n'est pas conforme, les nageuses ne sont pas autorisées à nager avant d'avoir revêtu un maillot approprié.

- Pour toute question sur ce sujet, il est souhaitable d'anticiper en faisant une demande en amont pour valider le maillot.
- Le maquillage théâtral est permis.
- L'utilisation d'accessoires ou de parties de vêtement supplémentaire n'est pas permise, sauf pour des raisons médicales.
- Les lunettes sont autorisées.
- Les bijoux ne sont pas permis. Les compétiteurs doivent les retirer avant le début du ballet.

PODIUMS

Deux podiums sont organisés : un Français et un Open (si des clubs étrangers se positionnent dans les 3 premières places).

- **Pour les Solos :** 2 classements distincts Femmes et Hommes
- **Pour les Duos :** 3 classements distincts Femmes, Hommes et Mixtes
- **Pour les combos et Equipes :** 2 classements distincts Femmes et /ou Mixtes, et Hommes.

Sur les podiums, les nageuses doivent obligatoirement se présenter en tenue correcte, c'est-à-dire en tenue de club ou en maillot de compétition (*aucune tenue de ville ne sera acceptée*).

JUGEMENT ET JURY

Le jugement est celui des maîtres avec comme particularités d'avoir **2 jurys : un pour la technique et l'autre pour l'artistique** (*sans coach card, base marks, DD etc.*)

Chaque club doit mettre **obligatoirement** à disposition de l'organisation un juge ou une personne (déléguée aux nageuses, chronomètre, etc.) **par tranche de 10 participants**.

Une amende de 100 euros est appliquée en cas d'impossibilité du club (à l'*exception des clubs ne présentant qu'un solo. Un juge peut représenter un autre club*)

- Pour le jugement et les épreuves qui sont **spécifiques aux Maîtres**, une réunion du jury est mise en place avant chaque épreuve.
- Dominique Blanc-Lainé (Dominique@Blanc-Laine.com) est la référente réglementaire, nommée par la commission des Maîtres Natation Artistique. Elle anime la réunion avec les Juges Arbitres et les Vices-Arbitres.

INFORMATIQUE ET CLASSEMENT NATIONAL DES CLUBS

Les personnes en charge du logiciel informatique sont Andrée Longevial-Billiet [et Lionel Muller](#).

Pour la 4^e année consécutive, un Classement National des Clubs Français des Maîtres a été établi afin de valoriser et gratifier l'implication des associations présentes (42 en 2022, 58 en 2023, 59 en 2024, 72 en 2025). Nous rééditerons un classement en 2026.

Les personnes en charge du classement sont Andrée Longevial-Billiet, Dominique Blanc-Lainé, [Anaïs Prévot](#) et [Anne Becquet- Legendre](#).

CHAMPIONNATS DE FRANCE OPEN 2026 ET 2027

Les clubs peuvent d'ores et déjà déposer leurs candidatures auprès de la C.O.F (Commission d'Organisation Fédérale) aux adresses suivantes :

- gilles.sezionale@ffnatation.fr (destinataire principal)
- yoyoswimnanterre@gmail.com (en copie)
- nannou.becquet@orange.fr (en copie)
- magali.tapret@ffnatation.fr (en copie)
- sophie.lardillat@ffnatation.fr (en copie)
- odp@ffnatation.fr (en copie)

MEMBRES DE LA COMMISSION DES MAÎTRES 2025

Pour information, tous les membres sont bénévoles.

- Anne Becquet - Legendre : Responsable nationale des Maîtres
- Dominique Blanc - Lainé : Responsable des règlements et Classement National
- Marie - Noëlle Boulard : Juge Arbitre
- Marie-Pascale Billiet : Juge Arbitre
- Mireille Anghelidi : Juge Arbitre / Vice Arbitre
- Raphaëlle Arif : Vice - Arbitre
- Magali Lebatteux : Vice - Arbitre
- Sandrine Lagabbe : Vice - Arbitre
- Anaïs Prévost : Classement National des Clubs et règlements
- Andrée Billiet - Longevial : Informatique et Classement National
- Lionel Muller : Informatique

Championnats de France de Plongeon des Maîtres

Règles générales :

Tous les plongeurs doivent effectuer une série complète de plongeons dans leur groupe d'âge. Le règlement de plongeon figurant en cinquième partie du manuel WA s'applique au plongeon des Maîtres, à l'exception du fait que les catégories d'âges sont regroupées différemment et comme suit.

Les plongeons individuels

Plongeons du tremplin 1m. et 3m.	Nombre total de plongeons requis	
Groupes d'âge	Messieurs	Dames
25-29 ans	6	5
30-39 ans	6	5
40-49 ans	6	5
50-59 ans	6	5
60-69 ans	6	5
70-79 ans	5	5
80 ans et plus	5	5

Le plongeur peut choisir librement les plongeons à partir du tableau des plongeons figurant dans le manuel WA. La seule exigence est que, dans les groupes d'âge 25- 69 ans, chaque plongeon exécuté ait un numéro de plongeon différent (selon le manuel WA).

Dans les groupes d'âge 70 ans et plus, des plongeons ayant le même numéro de plongeon peuvent être répétés s'ils sont exécutés dans une position différente (droite, carpée, groupée ou libre).

Plongeons de haut-vol (5m., 7,5 m. ou 10m.)	Nombre total de plongeons requis	
Groupes d'âge	Messieurs	Dames
25-29 ans	6	5
30-39 ans	6	5
40-49 ans	6	5
50-59 ans	5	5
60-69 ans	5	5
70-79 ans	4	4
80 ans et plus	4	4

*À partir de cette tranche d'âge, seules les entrées les pieds les premiers sont autorisées de la plateforme de 10 m et tout plongeon exécuté de la plateforme de 10 m ne doit pas voir un coefficient de difficulté dépassant 2. 0.

Les plongeons 3 mètres et plateforme synchronisé Dames et Messieurs et mixte

Plongeons du tremplin - 3 m. et Haut Vol		Nombre total de plongeons requis		
Groupes d'âge		Messieurs	Dames	Mixte
50-99 ans		2(*) + 2	2(*) + 2	2(*) + 2
100 ans et plus		2(*) + 2	2(*) + 2	2(*) + 2

*le coefficient de difficulté du plongeon sera égal à 2.0 indépendamment de la formule de calcul du coefficient de difficulté du plongeon.

Le groupe d'âge sera décidé en ajoutant l'âge des deux plongeurs composant la paire de plongeon synchronisé.

Si l'âge de l'un des deux plongeurs composant la paire de plongeon synchronisé est supérieure à 50 ans, les plongeons par les pieds à partir de la plateforme de 10m ne doivent pas excéder 2.0 de coefficient de difficulté pour la paire.

Engagements:

Les engagements devront parvenir à la Fédération Française de Natation selon la même procédure que celle des Championnats de France toutes catégories.

Les feuilles de plongeon devront être remplies selon les modalités fixées pour les Championnats de France toutes catégories sauf si la compétition n'est pas référencée sur Dive Recorder.

A défaut, les feuilles de plongeon seront fournies sur les lieux de la compétition par le responsable de la FFN et devront être rendues dûment remplies selon l'heure limite déterminée par l'organisateur. En cas d'impossibilité d'être présents sur place, en temps utile, les clubs devront faire le nécessaire par correspondance, fax ou mail, en adressant la liste des plongeons dans les délais ci-dessus sur les lieux de la compétition.

Récompenses :

Les trois premiers de chacune des épreuves recevront une médaille.

En cas de compétition open, se référer au paragraphe « participation des plongeurs étrangers ».

NB : en cas d'impossibilité d'organiser les épreuves promotionnelles Duo Maîtres 18 ans et plus, et Maîtres 2 lors des meetings fédéraux, ces épreuves pourront être organisées lors des championnats de France Maitres.